Quatrième Année. — N° 1005. CINQ CENTIMES Jeudi 21 Avril 1892.

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION
48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

1893

DIMANCHE, 24 AVRIL

L'ECHO DE LYON commencera la publication d'un nouveau

ROMAN-FEUILLETON

dû à la plume d'un de nos auteurs les plus justement connus et appréciés.

AUJOURD'HUI :

Au Dahomey.
Le procès des Dynamiteurs.
Le Concours hippique.
L'Exposition horticole.
La Revue de la Mode

Un Avertissement

Les journaux catholiques, ceux de notre région comme ceux de Paris, ont fait grand bruit, très grand bruit, l'autre jour, de la suppression du traitement de l'évêque de Mende et de la façon superbe, « sublime », dont M. de Cassagnac avait répondu à cette nouvelle « provocation » en confiant à la charité et à l'indignation du parti catholique le soin de dédommager au centuple le prélat réduit à la portion congrue par la scélérate R. F.

Vous vous souvenez de cette scène. M. le garde des sceaux annonçait à la Chambre que le gouvernement avait résolu de traduire l'évêque de Mende devant le conseil d'Etat, — ce qui naturellement faisait sourire tout le monde — et de « supprimer » le traitement dudit évêque, ce qui parut un peu plus sérieux.

— J'ouvrirai une souscription ce soir, s'écria M. Paul de Cassagnac dans un bel élan de générosité.

Et séance tenante on fit circuler une liste dans les rangs de la droite. On n'acceptait que vingt francs. Toute la minorité y passa, de fort bonne grâce je veux le croire. Chacun fut « tapé » de son louis. On mettait dans l'urne un *bulletin* bleu contre le garde des sceaux, et vingt francs à la cagnotte de M. Baptifolier. Le lendemain cette première liste, autant dire ce scrutin au louis, fut publié avec solennité dans les journaux catholiques, et un appel fut adressé aux fidèles.

Je m'attendais à une pluie d'or. Eh quoi! un évêque privé de son traitement! Quelle occasion unique de protester avec éclat!

J'ai suivi assez exactement l'*Autorité* depuis le 10 avril. J'ai bien vu deux ou trois listes de souscripteurs — pas bien longues, par exemple. Une quinzaine de louis par jour. Le quatrième jour, ça s'est arrêté. On n'a plus rien publié du tout.

Et c'est vraiment dommage; voici pourquoi. On allait voir enfin un évêque séparé de l'Etat. Expérience des plus curieuses et aussi des plus redoutées. Cet excellent Mgr Baptifolier commençait à avoir une situation, disons le mot, honorable. Il ne touchait plus l'argent du gouvernement dont il refuse de reconnaître les lois; c'était tout ce qu'il y a de plus correct. Et d'autre part, comme on nous corne aux oreilles toute la journée que les sentiments religieux de la France sont extrêmement vifs, nous étions bien tranquilles sur le sort de cet évêque. En voilà un qui pouvait se flatter d'avoir de la chance! On venait de faire la séparation de l'Eglise et de l'Etat pour lui tout seul. Une souscription avait été immédiatement ouverte dans l'hémicycle de la Chambre à vingt francs par tête. Il allait rafler d'un seul coup, — on n'en doutait pas — toute l'épargne du monde catholique profondément blessé dans sa foi.

J'ai regret à le dire, le monde catholique me paraît avoir été plutôt rasé. Je ne sais pas au juste quel est le chiffre des dons qu'a reçus Lhérot pour avoir délivré Paris du cauchemar Ravachol, mais je ne crois pas me tromper beaucoup en affirmant que ce garçon marchand de vin a touché autant que l'évêque de Mende.

C'est devenu pour le gouvernement un cas de conscience. Il ne pourra pas laisser longtemps un évêque mourir de faim au milieu de trente millions de catholiques — c'est le chiffre qu'on nous donne sans cesse. Il faudra lui faire passer des vivres, comme faisait ce bon roi Henri assiégeant sa capitale.

Mais voyez un peu ce que vaut l'argument qu'on répète à satiété quand on parle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On dit : Supprimer le budget des cultes? Y pensez-vous bien? Ces gaillards-là trouveront dans vos propres poches, et par vos femmes, trois fois plus d'argent qu'il ne leur en faut.

Si Mgr Baptifolier, qui a maintenant en main les listes de souscription, voulait nous dire le secret de son cœur, je crois qu'il pourrait nous dire des choses extrêmement curieuses. X.

MANDAT ET CANDIDATS

Nous recevons communication du mandat municipal tel qu'il a été élaboré par le comité central des républicains radicaux du Ier arrondissement, et nous l'insérons d'autant plus volontiers qu'il renferme à peu près tous les *desiderata* et toutes les prescriptions que nous y aurions insérés nous-mêmes.

Mais, à ce propos, nous croyons devoir rappeler à nos amis du comité central du Ier arrondissement — et même de tous les autres arrondissements — que rien ne ressemble à un mandat comme un autre mandat et que, sur le terrain municipal, on trouverait bien peu de différence entre ce que proposent à leurs candidats les comités les plus opposés — parfois les plus ennemis.

D'autre part, ces mandats-là sont acceptés avec un enthousiasme — dont la trop grande spontanéité donne parfois à réfléchir — par tous les candidats qui briguent un siège municipal.

Peu importe que, — la veille encore, — ces candidats aient fait exactement le contraire de ce qu'on leur demande aujourd'hui d'accepter, peu importe qu'ils sortent, soit d'une organisation politique, soit d'un groupe de politiciens où on se fait un mérite de se moquer de ce mandat et de ces prescriptions. Le jour de leur comparution devant le comité, la grâce radicale a touché tous les candidats. C'est à la fois un spectacle édifiant et extraordinaire de les voir, néophytes de la démocratie, brûler ce qu'ils ont adoré et adorer ce qu'ils ont brûlé, — mais, franchement, ce n'est pas rassurant pour l'avenir.

Car, ce n'est pas la première, ce n'est pas la seconde, c'est la dixième, la vingtième fois peut-être que la même comédie recommence. Le lendemain de l'élection, les mandataires ainsi crus sur parole, se moquent de leur mandat comme de leurs électeurs. Ils vont travailler qui pour sa coterie, qui pour sa chapelle, qui pour son syndicat — et au bout de quelque temps la démocratie s'aperçoit une fois de plus qu'elle n'a fait que changer son cheval borgne contre un cheval aveugle, que la chose publique est celle dont se soucient le moins les enthousiastes démocrates qui promettaient au comité tant de dévouement, tant de désintéressement, tant d'impartialité, — tant de probité administrative.

C'est pour cela que nous ne cesserons de répéter aux comités, — et d'abord au Comité central du Ier arrondissement dont nous ne sommes pas sans connaître la liste de candidats présentés et qu'il s'agira, dans quelques jours, d'agréer définitivement:

Le mandat accepté, nous savons, nous ne savons que trop ce qu'en vaut l'aune.

Les belles déclarations faites à la tribune, nous les connaissons aussi et nous avons pour elles le scepticisme que donne une longue pratique des hommes.

C'est aux actes qu'il faut uniquement regarder, aux actes, au passé, à la vie toute entière de ceux qui se présentent aux suffrages de la démocratie.

Tant vaut l'homme, tant vaudra le mandat, — tant vaudra la besogne faite.

Et quand un homme arrive, qui a commencé par apprendre la dissimulation dans les écoles et les facultés catholiques, qui, plus tard, après avoir pris le vent dans tous les partis les uns après les autres, s'est mis à la remorque de ceux qui prétendaient se substituer en tout et pour tout à la démocratie du Rhône, qui s'est fait l'instrument de leurs convoitises et de leurs haines, et qui n'est en réalité qu'une créature dévouée à ceux dont les intérêts privés sont en opposition constante et formelle avec ceux de la démocratie, — peu importent les déclarations et les promesses de cet homme-là.

C'est un ennemi qui, plus adroitement que d'autres, cherche à entrer dans la place — et le premier devoir d'une organisation vraiment démocratique est de lui en fermer la porte.

Regardez aux actes et non aux paroles. PAUL BERTNAY.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

AU DAHOMEY

Paris, 20 avril.

D'après un télégramme, daté du 19 avril, le lieutenant-gouverneur de Porto-Novo, a reçu du roi du Dahomey une nouvelle lettre ainsi conçue :

Le roi est informé que le gouvernement français déclare la guerre au Dahomey et que les Chambres ont voté plusieurs millions pour recommencer les opérations. Il est complètement prêt et prévient que si les Français touchent ses villes, il détruira Porto-Novo et tous les autres postes français.

M. Ballot est également informé que de nombreuses troupes de Dahoméens ont passé l'Ouémé au gué d'Agoué et occupent la rive gauche et la hauteur de Dugba.

En outre, des forces nombreuses sont concentrées entre Godomey et Abomey.

* * *

Au sujet des renforts envoyés dans nos postes du golfe de Benin on se rappelle la déclaration que M. Jamais a faite à la Chambre au nom du gouvernement au cours de la discussion des crédits.

Répondant à un membre de la commission de l'armée, le sous-secrétaire d'Etat des colonies, a déclaré que le gouvernement avait résolu de n'envoyer au Dahomey que des tirailleurs sénégalais et des hommes de la légion étrangère. Rien n'a été changé aux résolutions prises par le gouvernement.

* * *

Kotonou, 20 avril.

Après avoir pillé la région de l'Ouémé les troupes de Behanzin étaient rentrées dans le Dahomey. Elles sont revenues depuis trois jours très nombreuses et occupent le Nord de la province de l'Ouémé, menaçant Porto-Novo.

En outre, quatre mille Dahoméens sont campés non loin de Kotonou avec quatre canons.

Enfin Grand-Popo est menacé.

Le total des troupes dahoméennes est estimé à 14.000 hommes possédant 4.000 fusils à tir rapide, 8.000 vieux fusils et 6 canons-revolvers fournis par des maisons allemandes.

Tous nos mouvements et préparatifs, même ceux faits à Paris, les crédits votés par les Chambres et la date de l'arrivée des croiseurs et des renforts sont connus par Behanzin.

Trois agents de la maison Régis, trois de la maison Fabre, deux missionnaires français et trois religieuses sont au Dahomey.

Ils y sont encore en liberté, mais leur fuite est considérée comme difficile, car ils sont étroitement surveillés par les Dahoméens.

Un navire de guerre est attendu dans trois jours pour embarquer la garnison du fort portugais de Whydah, si les événements le permettent.

La Session des Conseils généraux

Paris, 20 avril.

C'est lundi prochain, 25 avril, que s'ouvre la session de Pâques des conseils généraux. Cette session est la dernière que nos assemblées départementales tiendront dans leur composition actuelle.

Ces assemblées, en effet, doivent être renouvelées par moitié cette année au mois de juillet. Les conseillers sortants ont été élus il y a six ans, en 1886, et ils devront demander au corps électoral le renouvellement de leur mandat entre la session de Pâques et celle d'été.

Un grand nombre de membres du Parlement vont prendre part à la session prochaine. La proportion des députés et sénateurs investis du mandat de conseillers généraux, qui avait décru il y a une dizaine d'années, par suite du peu de faveur que l'opinion publique manifestait pour le cumul des mandats électifs, a repris depuis quelque temps une marche ascensionnelle.

L'évolution de la politique a entraîné un renouvellement assez notable du personnel parlementaire et a ramené dans les Chambres un grand nombre de conseillers généraux.

On peut en juger par les chiffres suivants relevés à la date d'aujourd'hui :

283 députés sont membres des conseils généraux, dont 184 de gauche et 99 de droite.

134 sénateurs sont membres des conseils généraux, dont 117 de gauche et 17 de droite.

La Chambre comptant 576 membres et le Sénat 300, on voit que la moitié des députés et un peu moins de la moitié des sénateurs font partie des assemblées départementales,

Quatre des membres du ministère sont conseillers généraux, à savoir : M. Loubet, dans la Drôme, M. Rouvier dans les Alpes-Maritimes, M. Cavaignac dans la Sarthe et M. Jules Roche dans l'Ardèche.

Seul M. Loubet, retenu à Paris par les devoirs de sa charge, ne pourra aller assister à la session de son conseil général. Les trois autres se rendront vraisemblablement dans leurs conseils respectifs. Ajoutons, en particulier, que M. Rouvier est président du conseil général des Alpes-Maritimes.

Comme détail curieux, signalons ce fait que M. Cavaignac fait partie d'un conseil général, celui de la Sarthe, dont la majorité est réactionnaire.

Nous devons rappeler que dans la session prochaine, les conseils généraux n'auront pas à renouveler leurs bureaux. Ceux-ci sont élus à la session d'août pour la durée d'une année. Les conseils généraux seront donc présidés, la semaine prochaine, par les présidents élus au mois d'août de l'année dernière.

LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

Paris, 20 avril.

MM. Lavy et Maurice Faure, députés, ont été reçus ce matin, vers onze heures et demie, avec trois délégués de la chambre syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer, par M. Loubet, ministre de l'intérieur, président du conseil.

M. Loubet a fait remarquer qu'il convenait d'attendre pour se prononcer sur la réponse du ministre compétent, c'est-à-dire de M. Viette.

Quoi qu'il en soit, M. Loubet a promis de saisir de la question ses collègues du cabinet dans la réunion qu'ils tiendront demain. Il a invité les délégués de la chambre syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer à venir chercher une réponse, demain, à l'issue du conseil.

Le congrès commencera demain et durera trois jours.

LA MISSION DU CARDINAL FOULON

Rome, 20 avril.

M. Foulon, cardinal-archevêque de Lyon, qui vient de passer quelque temps au Vatican et qui est à la veille de rentrer en France, aurait reçu une mission confidentielle du pape auprès des membres de l'épiscopat français.

M. Foulon serait chargé de faire tous ses efforts auprès de ses collègues pour aplanir les diverses difficultés actuellement pendantes, et notamment celles relatives à la question des catéchismes épiscopaux.

Nouvelles Militaires

Paris, 20 avril.

Il se confirme que les deux prochaines places de membres du conseil supérieur de la guerre seront données aux généraux Warnet et Jamont. Les décrets seront publiés vers le 15 juin.

Cette double désignation n'impliquera pas pour le général Warnet le poste d'adjoint au généralissime et pour le général Jamont le renoncement au grand commandement de Châlons.

Comme membres du conseil de guerre, les commandants des 17e et 6e corps conserveront en temps de paix leurs situations actuelles.

Nous croyons superflu de démentir la nouvelle que le général Saussier aurait réclamé un coadjuteur. Cette position n'existe pas dans la hiérarchie de notre armée et le ministre de la guerre n'a jamais pu songer à l'instituer en temps de paix. A la mobilisation, un des commandants d'armée sera pourvu d'une lettre de commandement, pour le cas où il devrait suppléer ou remplacer le généralissime. Cette désignation n'a pas à être faite jusqu'ici; aucun des membres du conseil supérieur de la guerre ne sera pressenti à cet égard par M. de Freycinet.

Informations Politiques

NOMINATIONS DE JUGES DE PAIX

Paris, 20 avril.

Sont nommés juges de paix :

A Villard-de-Lans (Isère), M. Roux : à Beaurepaire (Isère), M. Brunel, suppléant actuel; à Saint-Germain-Laval (Loire), M. Replat; à Auzon (Haute-Loire), M. Gay.

M. BOURGEOIS

M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, est rentré à Paris, de retour de son voyage à Châlons-sur-Marne.

A LA FRONTIÈRE ALLEMANDE

On annonce que le dimanche de Pâques, neuf soldats du 10e chasseurs, en garnison à Colmar, avaient franchi la frontière en armes, et s'étaient fait servir à boire et à manger à l'hôtel de la Schlucht, situé sur le territoire français, à quelques mètres de la frontière.

La *Post*, de Strasbourg, publie à ce propos le compte rendu d'un témoin oculaire, suivant lequel les soldats allemands n'auraient pas pénétré dans l'hôtel, mais se seraient fait servir à l'endroit où est le poteau de la frontière.

PROCÈS DE PRESSE

Les journaux la *Paix*, le *Parti National*, le *Rappel*, le *Radical*, le *Petit Parisien*, le *Temps* et la *Lanterne* ont été condamnés aujourd'hui par la huitième chambre correctionnelle, chacun à 300 francs d'amende, pour la publication, avant les débats, de l'acte d'accusation relatif à l'affaire Ravachol.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ITALIEN

Rome, 20 avril.

Le refus successif des hommes politiques de prendre la succession de M. Colombo, ministre des finances, est considéré ici comme un véritable plébiscite à l'égard de M. Luzzatti, dont les projets financiers ne sont pas en faveur dans les cercles parlementaires.

Seuls le *Diritto*, la *Riforma* et le *Folchetto* parlent de la reconstitution du cabinet. Le premier combat la nomination du ministre de la guerre, le général Ricotti, qui a désorganisé l'armée, est opposé à la réconciliation avec la France et est prêt à obéir aux volontés de Vienne. Il prédit une courte vie au cabinet di Rudini.

Le *Secolo* et d'autres journaux déplorent l'hostilité d'une certaine presse française. La France devrait reconnaître que la situation critique actuelle est la faute de MM. Crispi, di Rudini et du parti militaire qui commande à Rome. L'entrée dans la triplice est la plus grande erreur politique et économique commise par le gouvernement italien.

Le *Folchetto* dit que le cabinet tel qu'il est reconstitué; a obtenu à Rome un succès d'hilarité.

Londres, 20 avril.

Le *Daily-Graphic* dit que la composition du nouveau cabinet italien est un aveu complet que les ressources de l'Italie n'égalent pas son ambition comme puissance militaire.

DERNIÈRE HEURE

Rome, 20 avril.

Des difficultés nouvelles sont survenues au dernier moment. La constitution du cabinet, considérée d'abord comme définitive, paraît remise en question. M. Ricotti a conféré avec M. di Rudini, puis avec le roi.

Le *Popolo* croit que M. Ricotti acceptera la guerre. M. Genela entrerait également dans le cabinet.

Suivant la *Tribuna*, MM. Colombo et Pelloux seuls ne participeraient pas à la combinaison nouvelle.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Stambouloff est fou

Belgrade, 20 avril.

Le bruit court, mais il ne faut l'accepter que sous réserve, que M. Stambouloff est devenu subitement fou et qu'il serait gardé à vue par deux médecins.

Les Socialistes allemands

Berlin, 20 avril.

Le *Worwaerts* invite les socialistes à proclamer, par la fête du 1er mai, l'union du prolétariat contre le capital.

En Afrique

Londres, 20 avril.

Le *Standard* publie la dépêche suivante de Zanzibar, que nous reproduisons sous toutes réserves :

Dans l'Ouganda, le parti catholique, à l'instigation du roi Monanga, a tué le principal chef du parti protestant. Le capitaine Lugard, commandant des forces de l'*East Africa Company*, étant intervenu, le parti catholique a pris la fuite.

La mission algérienne des Pères Blancs fut alors attaquée par les protestants, et l'évêque, avec ses prêtres et ses partisans, se réfugièrent dans une île où leurs agresseurs les poursuivirent en faisant six prêtres prisonniers. Ceux-ci ont été délivrés par le capitaine Lugard. L'évêque a pu s'échapper avec un de ses prêtres. Le roi Monanga a été déposé. Le capitaine Lugard a nommé son successeur.

L'attaque définitive de Vitou par les forces de l'*East Africa Company* est imminente.

Russes et Bulgares

Londres, 20 avril.

On mande de Constantinople au *Daily Telegraph* que, dans une entrevue qui a eu

---

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
21 avril

40

Le Bossu

OU LE PETIT PARISIEN

TROISIÈME PARTIE

LES MÉMOIRES D'AURORE

Passepoil se dirigea vers la porte de la cuisine. L'intrépide Françoise s'élança pour lui barrer le passage, tandis que Berrichon essayait de gagner la rue afin d'appeler du secours. Cocardasse le saisit par une oreille et lui dit:

— Si tu cries, je t'étrangle, pécaïré!

Berrichon, terrifié, ne dit mot. Cocardasse lui noua son mouchoir sur la bouche.

Pendant cela, Passepoil, au prix de trois égratignures et de deux bonnes poignées de cheveux, bâillonnait dame Françoise solidement. Il la prit dans ses bras, et l'emporta à la cuisine, où Cocardasse apportait Berrichon.

Quelques personnes prétendent qu'Amable Passepoil profita de la position où était dame Françoise pour déposer un baiser sur son front. S'il le fit, il eu tort : elle avait été laide dès sa plus tendre jeunesse. Mais nous tenons à n'accepter aucune responsabilité au sujet de Passepoil. Ses mœurs étaient légères : tant pis pour lui!

Berrichon et sa grand'mère n'étaient pas au bout de leurs peines. On les garrotta ensemble et on les attacha fortement au pied du bahut à vaisselle, puis on referma sur eux la porte à double tour. Cocardasse junior et Amable Passepoil étaient maîtres absolus du terrain.

X

Deux Dominos

Au dehors, dans la rue du Chantre, les boutiques étaient toutes fermées. Parmi les commères, celles qui ne dormaient pes encore faisaient foule et tapage à la porte du Palais-Royal. La Guichard et la Durand, Mme Balahaut et Mme Morin, étaient toutes les quatre du même avis : jamais on n'avait vu entrer tant et de si riches toilettes aux fêtes de Son Altesse royale. Toute la cour était là.

Mme Balahaut, qui était une personne considérable, jugeait en dernier ressort les toilettes préalablement discutées par Mme Morin, la Guichard et la Durand. Mais, par une transition habile, on arrivait aux personnes, après avoir épluché la soie et les dentelles.

Parmi toutes ces belles dames, il en était bien peu qui eussent conservé aux yeux de Mme Balahaut la robe nuptiale dont parle l'Ecriture.

La rue du Chantre, noire et déserte, malgré le voisinage de cette cohue et de ces lumières, semblait dormir. Ses deux ou trois réverbères tristes se miraient dans son ruisseau fangeux. Au premier abord, on n'y découvrait âme qui vive. Mais, à quelques pas de la maison de maître Louis, de l'autre côté de la rue, dans un enfoncement profond, formé par la récente démolition de deux masures, six hommes vêtus de couleurs sombres se tenaient immobiles et muets. Deux chaises à porteurs étaient à terre derrière eux. Ce n'était point M. Law que ceux-ci attendaient. Ils avaient les yeux fixés sur la porte close de la maison de maître Louis depuis que Cocardasse junior et frère Passepoil y étaient entrés.

Ceux-ci, restés seuls dans la salle basse après leur expédition victorieuse contre Berrichon et dame Françoise se posèrent en face l'un de l'autre, et se regardèrent avec une mutuelle admiration.

— Sandiéou! l'enfant, dit Cocardasse, tu n'as pas encore oublié ton métier.

— Ni toi non plus : c'est fait proprement, mais nous en sommes pour nos mouchoirs.

Si nous avons eu parfois à blâmer Passepoil, ce n'a point été par suite d'une injuste partialité. La preuve, c'est que nous ne craignons pas de signaler à l'occasion ses côtés vertueux: il était économe.

Cocardasse, entaché au contraire de prodigalité, ne releva point ce qui avait trait aux mouchoirs.

— Eh donc! reprit-il, le plus fort est fait.

— Du moment qu'il n'y a pas du Lagardère dans une affaire, fit observer Passepoil, tout va comme sur des roulettes.

— Et le Lagardère est loin, as pas peur!

— Soixante lieues de pays entre nous et la frontière.

Ils se frottèrent les mains.

— Ne perdons pas de temps. mon pigeoun, reprit Cocardasse; sondons le terrain. Voici deux portes.

Il montrait l'appartement d'Aurore et le haut de l'escalier tournant. Passepoil se caressa le menton.

— Je vais glisser un coup d'œil par la serrure, dit-il en se dirigeant déjà vers la chambre d'Aurore.

Un regard terrible de Cocardasse junior l'arrêta.

— Capédédiou! fit le Gascon, je ne souffrirai pas cela. Ç'ta petite couquinasse elle est à faire sa toilette: respectons la décence!

Passepoil baissa les yeux humblement.

— Ah! mon noble ami, fit-il, que tu es heureux d'avoir de bonnes mœurs!

— Tron de l'air! je suis comme cela, et sois sûr, mon bon, que la fréquentation d'un homme tel que moi finira par te corriger. Le vrai philosophe il commande à ses passions.

— Je suis l'esclave des miennes, soupira Passepoil; mais c'est qu'elles sont si fortes!

Cocardasse lui toucha la joue paternellement.

— A vaincre sans péril, déclama-t-il avec gravité, on triomphe sans agrément. Monte un peu voir ce qu'il y a là-haut.

Passepoil grimpa aussitôt comme un chat.

— Fermée! dit-il en levant le loquet de la porte de maître Louis.

— Et par le trou? Ici, la décence le permet.

— Noir comme un four.

— Viens ça, mon tout doux! Récapitulons un peu les instructions de ce bon M. de Gonzague.

— Il nous a promis, dit Passepoil, cinquante pistoles à chacun.

— A certaines conditions. *Primo*...

Au lieu de poursuivre, il prit le paquet qu'il avait sous le bras. Passepoil fit de même. A ce moment, la porte que Passepoil avait trouvée close au haut de l'escalier tourna sans bruit sur ses gonds. La figure pâle et fûtée du bossu parut dans la pénombre. Il se prit à écouter. Les deux maîtres d'armes regardaient leurs paquets d'un air indécis.

— Est-ce absolument nécessaire? demanda Cocardasse, qui frappa sur le sien d'un air mécontent.

— Pure formalité, répliqua Passepoil.

— Eh donc! Normand, tire-nous de là.

— Rien de plus simple. Gonzague nous a dit : « Vous porterez des habits de laquais; » nous les portons fidèlement... sous notre bras.

Le bossu se mit à rire.

— Sous notre bras! s'écria Cocardasse enthousiasmé; tu as de l'esprit comme un démonio, ma caillou!

— Sans mes passions et leur tyrannique empire, répliqua sérieusement Passepoil, je crois que j'aurais été loin.

Ils déposèrent tous les deux sur la table leurs paquets, qui contenaient des habits de livrée. Cocardasse poursuivit :

— M. de Gonzague nous a dit en second lieu : « Vous vous assurerez que les porteurs et la litière attendent dans la rue du Chantre. »

— C'est fait, dit Passepoil.

— Oui bien, fit Cocardasse en se grattant l'oreille; mais il y a deux chaises, que penses-tu de cela, toi, mon minion?

— Abondance de bien ne nuit pas, décida Passepoil; je n'ai jamais été en chaise.

— Té! ni moi non plus.

— Nous nous ferons porter à tour de rôle pour revenir à l'hôtel.

— Réglé. Troisièmement : « Vous vous introduisez dans la maison ».

— Nous y sommes.

— « Dans la maison, il y a une jeune fille... »

— Tiens, mon noble ami, s'écria frère Passepoil, regarde, me voilà tout tremblant.

— Et tout blême. Qu'as-tu donc?

— Rien que pour entendre parler de ce sexe auquel je dois tous mes malheurs...

Cocardasse lui frappa rudement sur l'épaule.

— As pas pur! fit-il, mon bon; entre amis, on se doit des égards. Chacun a ses petites faiblesses: mais, si tu me romps encore les oreilles avec tes passions, sandiéou! je te les coupe.

Passepoil ne releva point la faute de grammaire, et comprit bien qu'il s'agissait de ses oreilles. Il y tenait, bien qu'il les eût longues et rouges.

— Tu n'as pas voulu que je m'assure si la jeune fille était là, dit-il.

— La ragaze elle y est, répliqua Cocardasse; écoute plutôt.

(*La suite à demain.*)

lieu samedi dernier entre MM. Dimitroff et de Nélidoff, M. Dimitroff a demandé à M. de Nélidoff si le gouvernement russe retirerait sa protection aux bulgares émigrés.

M. de Nélidoff a répondu négativement et a demandé à son tour si la presse bulgare allait mettre un terme à l'âpreté de son langage envers la Russie.

La réponse de M. Dimitroff a été également négative.

La Guerre économique

Washington, 20 avril.

La commission des affaires étrangères de la Chambre a recommandé à celle-ci d'adopter une résolution demandant au président Harrison d'inviter le Mexique à nommer trois commissaires pour étudier, avec trois commissaires des États-Unis, un traité de réciprocité permettant d'évincer la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre du marché mexicain, au profit des États-Unis.

DEUX JEUNES PATRIOTES

Paris, 20 avril.

Sous ce titre, nous avons dit hier que deux enfants de seize ans, dont l'un élève du collège de Saint-Dié, avaient été arrêtés avant-hier, lundi de Pâques, à Saales (Alsace-Lorraine), par un douanier allemand pour avoir écrit sur une borne-frontière : « Vive la France ! A bas la Prusse ! »

Voici quelques détails à ce sujet :

Ernest Colin et Charles Wiser, âgés de seize ans, demeurant à Saint-Dié chez leurs parents, étaient allés faire lundi une excursion à Saales.

Vers deux heures de l'après-midi, ils reprenaient le chemin de Saint-Dié lorsqu'arrivés au poteau de la frontière situé sur la route de Saales à Grandefosse, l'un d'eux, avec son couteau commença d'écrire : « Vive la ... » tandis que son camarade frappait avec sa canne les armes impériales surmontant le poteau.

Un douanier allemand, embusqué dans un petit bois non loin de là, surgit tout-à-coup et les arrêta.

Les jeunes gens ont été dirigés mardi matin sur la prison de Schirmeck et de là, paraît-il, sur Saverne.

LE PROCÈS DES DYNAMITEURS

Paris, 20 avril.

Plusieurs journaux publient la liste des jurés (noms et adresses) qui doivent siéger dans l'affaire des anarchistes le 26 avril. Neuf témoins seront entendus pour l'affaire Ravachol. MM. Bulot et Benoit ne sont pas cités.

On pense que Chaumantin, dit Chaumartin, bénéficiera dans une large mesure de la clémence du juge qui lui tiendra ainsi compte des révélations qu'il a faites au cours de l'instruction.

Ravachol, qui est tenu au courant de l'attitude de son complice, a pris la chose du bon côté et ne se montre pas trop affecté de ses dénonciations.

On peut dès maintenant préjuger du verdict : Ravachol et Simon, dit Biscuit, seront les plus frappés. Simon, malgré ses dix-huit ans, a fait preuve d'une grande énergie pendant toute l'instruction et n'a aucunement cherché à atténuer sa responsabilité. Béalat, ayant pris une part moins active aux attentats, sera traité avec plus de clémence. Chaumartin sèra peut-être acquitté. Pour Mariette Choubert, il est probable que le ministère public abandonnera l'accusation.

***

Les victimes de l'explosion de la rue de Clichy sont aujourd'hui complètement guéries ; seule Mlle Marie Rolly a encore besoin de quelques solns ; mais elle restera défigurée.

***

Chaque jour, le directeur de la Conciergerie reçoit, à l'adresse de Ravachol, quantité de lettres et brochures provenant de tous pays. J'ai eu connaissance de la dernière missive adressée à Ravachol par un groupe d'anarchistes français. Cette lettre n'a pas été remise à son destinataire. En voici le texte :

Au Compagnon Ravachol,

Tu peux être condamné à mort, mais tu seras toujours vengé le jour même fixé pour ton exécution. L'infâme Deibler et ses aides paieront ça de leur vie. Nous aurons des bombes volantes dans nos poches et nous ferons sauter la guiliotine.

Un groupe d'anarchistes.

TIRAGES FINANCIERS

Emprunt Ville de Paris 1871

Paris, 20 avril.

Le numéro **915.840** gagne **100.000** francs.

Les numéros 152.174 298.922 gagnent chacun 50,000 francs.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs :

23.764	45.747	126.871	159.016
387.785	454.406	623.179	993.895
1.054.025	1.185.880		

Les 75 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

22.857	151.831	264.958	423.676
499.825	625.348	714.418	826.684
963.046	1.043.922	1.101.046	1.140.314
1.200.757	41.222	146.638	277.783
434.852	547.881	654.946	716.070
832.906	984.239	1.044.201	1.101.050
1.140.320	1.218.270	41.226	155.912
311.874	445.902	589.579	667.161
748.600	841.837	1.007.180	1.062.879
1.111.641	1.146.899	1.268.391	58.015
183.166	321.239	460.865	598.969
667.164	753.448	902.102	1.015.863
1.065.443	1.111.645	1.160.666	93.429
209.904	325.557	465.399	606.977
704.192	812.581	915.833	1.029.362
1.081.200	1.116.446	1.160.668	96.613
237.927	335.388	477.325	613.123
704.200	814.042	934.294	1.029.370
1.101.044	1.130.277	1.172.425	

Dépêches Diverses

Paris, 20 avril.

UN NOUVEAU TORPILLEUR

Les Chantiers de la Loire ont reçu l'ordre de hâter la construction de l'aviso-torpilleur le *D'Iberville*, d'un type spécial, et qui sera attaché comme contre-torpilleur de premier à l'escadre active de la Méditerranée. Ce bâtiment aura 80 mètres de longueur, 8 mètres 20 de largeur et 2 mètres 40 de tirant d'eau. Le *D'Iberville* portera huit canons de tir rapide et sera muni de six tubes lance-torpilles.

LE CAPITAINE BINGER

L'expédition du capitaine Binger pour la délimitation des frontières avec l'Angleterre est en voie de retour. Le capitaine a quitté Bondoukou le 17 mars dernier et doit arriver à la côte en vingt jours de marche. L'expédition est en bonne santé ; de précieux documents photographiques ont été réunis.

UNE RIXE A BREST

Une rixe a eu lieu à Brest, hier soir, entre des civils et des militaires du 2e régiment d'infanterie de marine, dans un débit du quai de la Douane. Au cours de la bagarre, le soldat Delavault a dégaîné et blessé grièvement à la main droite M. Charles Bazin, capitaine du navire de commerce la *Reine-des-Anges*. Delavault a été arrêté.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — *Courses vélocipédiques.* — Les courses vélocipédiques qui doivent avoir lieu à Villefranche le 15 mai s'annoncent sous les plus brillants auspices.

Grâce à la générosité de leurs concitoyens, les membres du comité d'organisation possèdent aujourd'hui une somme importante qui leur permettra de donner à cette fête de bienfaisance tout l'éclat désirable.

Prélèvement fait du montant des prix, soit 4,735 francs et de tous les frais, la part des pauvres est déjà assurée.

— *Arrestations.* — La police de Villefranche vient d'arrêter les nommés F. Perraudon, âgé de 34 ans, H. Perraudon, 30 ans, et Joseph-Henri Chevron âgé de 33 ans, pour vol au jeu.

Ces trois garnements font partie de la fameuse bande noire qui ne cesse de commettre des exploits de ce genre dans Villefranche et la région.

L'Arbresle. — *Convocation.* — Tous les électeurs sont convoqués par les membres du parti ouvrier de l'Arbresle à une réunion électorale, qui aura lieu jeudi 21 avril, à 7 heures très précises du soir, salle Durand.

Ordre du jour : choix d'une liste de candidats au conseil municipal.

Tarare. — *Conférence agricole.* — Dimanche 24 avril, à 2 heures du soir, dans la salle des réunions à l'Hôtel de Ville. M. le professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique, il traitera les sujets suivants : la reconstitution des vignobles, la vinification, l'hygiène et la diminution du bétail.

— *Caisse d'épargne.* — A partir du 25 avril courant, les bureaux de la caisse d'épargne seront ouverts tous les lundis, de, 11 heures à 1 heure et de 3 heures à 5 heures pour l'inscription des intérêts sur les livrets les demandes de remboursements, de transferts, d'achats de rentes et de tout renseignements que peuvent désirer les déposants. Les remboursements demandés le lundi seront effectués le dimanche suivant, de midi à 1 heure.

AIN

Bourg. — *Avis.* — La fièvre aphteuse sévissant en Italie, le ministre de l'agriculture vient d'interdire l'importation en France et le transit, par nos frontières, des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine provenant du royaume d'Italie.

— *Filateurs.* — Ces industriels du département de l'Ain sont informés que le titre 2 du décret du 4 avril 1892 (primes à la filature) entrera en vigueur à partir du 1er mai 1892.

— *Concours régional d'Annecy.* — Un concours d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine (étalons, pouliches, poulinières, baudets et juments pour reproduction du mulet) se tiendra, à Annecy, du 23 au 26 juin 1892, en même temps que le concours régional agricole.

Prendront part à ce concours les propriétaires des départements de l'Ain, Isère, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie et Haute-Savoie. Ils doivent adresser leur déclaration réglementaire, à la préfecture de la Haute-Savoie. auant le 20 mai 1892.

Montluel. — *Incendie d'une forêt.* — Dimanche matin, le feu s'est déclaré dans la forêt de Montverne, communes de Montluel, Miribel et Tramoyes, d'une étendue d'environ trois cents hectares.

Quatre hectares seulement ont été consumés, au préjudice de MM. Dambmann, rentier à Lyon ; Doux, négociant à Miribel, et divers propriétaires de Tramoyes. Les dégâts sont évalués à 1,000 fr.

On sait que l'incendie est dû à l'imprudence d'un fumeur inconnu, qui aura jeté une allumette mal éteinte dans les herbes desséchées.

LOIRE

Rive-de-Gier. — *Mort mystérieuse.* — Sous ce titre, plusieurs de nos confrères de Lyon et de Saint-Etienne, ont annoncé la mort du sieur Remilleux, employé d'octroi dans notre ville, comme étant une mort mystérieuse ; à la suite de ces bruits que l'on peut juger comme faux, le commissaire de police s'est livré à une enquête ; en voici le résultat : Remilleux, dans la soirée du dimanche, 10 courant, prenait une consommation dans un café de la Roche quand survint une de ses connaissances, un nommé Dumas, avec lequel il se rendit au café Peillon, dans lequel ils burent deux bouteilles de vin, en compagnie de trois autres personnes ; sortant de cet établissement, il se rendit, toujours avec Dumas, chez M. Bochut, cafetier à la Madeleine et se fit servir une autre bouteille, à ce moment-là, il était 11 heures 1/2, il tomba à la renverse sur le plancher vomissant le sang par la bouche et les narines.

Des soins empressés lui ont été prodigués par les patrons de cet établissement, de là il a été transporté à sa pension où il est resté dans un état désespéré, jusqu'au vendredi 15 courant, jour où ses parents, habitant la commune de Pavezin, sont venus le chercher pour le conduire chez eux. Il expira samedi, naturellement — et non violemment — à la suite d'une maladie dont il était atteint depuis plusieurs années et par laquelle il a été exempté du service militaire.

Il faut espérer, qu'en raison de l'exposé de ces faits la vérité se rétablira dans l'esprit du public ripagérien déjà assez impressionné à la suite de l'assassinat de la veuve Villard.

— *Arrestation.* — A la suite de l'enquête, menée très activement par M. Fabre, commissaire de police de notre ville, de concert avec la gendarmerie, sur l'assassinat de la veuve Villard, commis le 10 avril courant, le parquet de Saint-Etienne a décerné un mandat d'amener contre la nommée D..., demeurant impasse Grenette.

Elle a été conduite à Saint-Etienne, escortée de deux gendarmes, pour y être mise à la disposition de M. le juge d'instruction.

— *Ivrogne.* — Hier au soir, le nommé Gouttagneux, dit Balbigny, verrier, qui a été acquitté dans la session dernière des assises de la Loire étant impliqué dans un vol qualifié, s'est vu conduire au violon municipal, où il a passé la nuit pour s'être présenté à la gendarmerie, demandant un asile étant dans un état complet d'ivresse.

Il aura à répondre d'un délit dont il est coutumier.

Firminy. — *Accident.* — Hier soir, le nommé Chapelon, âgé de 21 ans, tourneur sur essieux aux aciéries et forges a été assez gravement blessé à la main gauche par son tour, il a aussitôt reçu les soins nécessaires à l'infirmerie de l'usine.

DROME

Valence. — *Théâtre.* — Aujourd'hui, à 8 heures, *Guillaume Tell*, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux.

— *Incendie à Beaune-de-Transit.* — Hier soir, vers 8 heures, un incendie s'est déclaré à Baune-de-Transit. Un hangar, appartenant à M. Louis Gleizeau, propriétaire, a été la proie des flammes.

Les pertes évaluées à la somme de six cents francs, sont couvertes par une assurance.

Les Mineurs de la Loire

On nous télégraphie de Saint-Etienne :

On sait qu'un différend profond divisait le syndicat des mineurs de la Loire et les mineurs de Monthieux. Samedi dernier l'administration de la mine de Monthieux a reçu une assignation émanant du syndicat des mineurs de la Loire, dans laquelle celui-ci réclame 200,000 francs de dommages-intérêts, alléguant qu'il est seul propriétaire de la nouvelle mine.

Aujourd'hui, une vingtaine de mineurs refusèrent de descendre dans la galerie, déclarant qu'ils voulaient faire grève, puis ils agirent auprès de leurs camarades, qui firent bientôt cause commune avec eux et refusèrent d'obéir au gouverneur.

L'ingénieur responsable, devant les menaces faites par les ouvriers, a sollicité de l'administration du corps des mines qu'un arrêté préfectoral fût pris pour la fermeture provisoire de la mine.

Cette nouvelle a causé une vive émotion dans notre ville.

Terrible Accident à Montchanin-les-Mines

On nous télégraphie de Montchanin-les-Mines

Un accident déplorable et qui a vivement ému notre pays est arrivé hier.

MM. Jean Champliaux, 70 ans, fermier à Saint-Micaud et Antoine Dufour revenaient ensemble de la foire de Montchanin, sur une voiture conduite par Champliaux.

A la descente longue et rapide de Montsarin, le cheval fut effrayé par une voiture sur laquelle on chargeait des planches ; il s'emballa et, pour comble de malheur, les guides se rompirent. Le cheval, qui n'était plus retenu, fut entraîné par la voiture sur la pente rapide de la route, et la voiture vint se briser contre un obstacle.

Champliaux et Dufour furent violemment projetés à terre. Le premier eut le crâne ouvert, la mâchoire fracassée et la langue coupée ; il expira peu de temps après.

Dufour fut relevé couvert de blessures et de contusions ; son état inspire de vives inquiétudes.

Ces deux hommes étaient connus et estimés.

Revue de la Mode

Malgré le retour de froid qui, d'ailleurs, semble déjà s'apaiser, il ne faut pas prendre peur de quelques flocons de giboulées égarés en avril, et le moment est venu de parler des étoffes printanières, et nous ne nous ferons point faute de signaler à l'impatience de nos lectrices tout ce que nous avons trouvé de charmant en nouveautés.

Le mot « nouveauté » est peut-être très indulgent, car, à proprement parler, il n'est plus rien de bien nouveau, à notre époque, qui a su ressusciter avec tant d'élégance toutes les jolies choses d'antan.

Mais comme le goût moderne est aussi intelligent qu'inventif, couturières et modistes se sont ingéniées pour introduire, en cette saison, quelques variantes dans les garnitures et les formes de nos costumes et de nos coiffures ; et le résultat trouvé a été, comme toujours, grâce à leur talent, des plus heureux. Ces légers changements, où le goût le plus exquis préside, consistent surtout dans l'harmonie des nuances. Les robes claires dans les tons rosé, mauve, vert d'eau, crême blanc, formeront les notes dominantes des toilettes des jeunes filles ; et, comme genre, le crépon gaufré, rayé feu, satiné, perfectionné en un mot, sera l'étoffe préférée pour elles.

On fera aussi un grand accueil aux foulards, aux surahs, ainsi qu'aux petites soies brochées, sur lesquelles seront jetés des fleurettes ou des fruits en bouquets microscopiques, fleurs de pommier ou de cerisier avec fruits se mélangeant.

En tissu pouvant servir de garniture, citons le velours épinglé, léger comme un souffle et finement rayé, que l'on emploiera comme bouffant de manche et plastron de corsage. Dans le bas de la jupe, une bande de ce joli velours achève l'élégance de la toilette.

La mode des gants clairs continue, et nous voyons même beaucoup de jeunes femmes mettre avec une toilette de visite des gants blancs ou des gants gris pâle en chevreau.

Avec un costume simple, le gant de suède couleur naturelle ou brun est mieux porté que les gants clairs. Il est de mauvais goût de porter ces derniers le matin, sous prétexte qu'ils ne sont plus d'une fraîcheur parfaite. Ce sont ces petits détails dans la toilette qu'on doit observer pour être véritablement élégante. La mise peut être simple, mais il faut que sa correction en tout soit absolue, et que rien ne soit en désaccord, depuis la chaussure jusqu'à la coiffure.

Les robes nouvelles sont toutes d'une extrême simplicité, et rien n'est plus seyant, pour jeune fille, que le corsage à taille ronde serré dans une ceinture en ruban se nouant derrière, et tombant très bas. Mais la jupe biaisée réclame des garnitures, que la mode ne lui marchande pas, et qu'elle crée de jour en jour plus charmantes et plus gracieuses. Je citerai parmi celles qui plaisent, le petit frisé, imitant la plume, qui se fait en soie noire ou assortie à la nuance de la robe, et qui, bien que connu, plaît toujours ; et la corde de jais, passementerie toute nouvelle, bordant la jupe sur deux ou trois rangs ; le corsage est boutonné sous le bras et coulissé au col rabattu garni d'un galon frisé ou d'une corde de jais. Autour de la taille, une ceinture en ruban, fermée derrière par un chou et deux pans sans boucles, compose, avec des bretelles nouées sur les épaules, une gentille et simple toilette, qui se verra en crépon, en toile de laine et même en petite soie pékinée. Lorsque le tissu a des tons différents, la ceinture est toujours de la nuance la plus foncée ou noire.

Très gentille encore, comme forme, une robe en crépeline à jupe unie, terminée par un ruché de taffetas. Corsage croisé rentré dans la ceinture. Les manches amples, très serrées du bas, se boutonnent jusqu'au coude.

La mode a créé mille et une fantaisies plus séduisantes les unes que les autres en petits ouvrages bien faits pour mettre en évidence le talent gracieux de nos lingères. On ne voit aux vitrines de leurs magasins que plastrons et chemisettes en crêpe, en mousseline de soie, chiffonnés ou plissés avec le goût le plus délicat. Rien de plus coquet, de plus seyant encore que ces colliers en ruban fermés par un chou ou un nœud papillon qui se font en dentelle, en tulle, bordés de ruban comète, et si nous entrons dans le domaine du bibelot si cher à toutes les femmes, nous voyons le sac, pour mettre la lorgnette, l'éventail, le flacon, fait avec des morceaux de soie ancienne et garni de dentelle d'or et de nœuds gracieusement chiffonnés. Tout ce qui a une apparence d'élégance est mis à profit pour plaire, à notre époque raffinée, jusque dans le moindre détail ; et ces choses exquises où le goût entre pour une grande part, ont un cachet original qui donne du charme à toutes ces futilités dont une femme à la mode ne peut se passer.

Les formes nouvelles diffèrent peu du connu, le canotier sera encore très en faveur, et le béret *escholier* avec bord de paille et fond mou coiffera à ravir les jeunes filles. Comme toujours les formes plus ou moins originales auront aussi leur heure de succès, mais ces fantaisies nées d'un caprice ne vivent qu'un temps et ne s'imposent pas.

On nous demandait dernièrement un moyen plus pratique que le relève-jupe pour soutenir sans fatigue cette traîne toujours embarrassante à la rue. Rien n'est mieux, à notre avis, que de poser sur le lé de derrière, quelques brides et un bouton qui, savamment arrangés, maintiendront la longueur à distance voulue, soit pour la faire raser terre, soit pour la remonter plus en haut en cas de pluie. Un peu en arrière des hanches, à la taille, le même système s'applique, afin de rendre la jupe ronde partout.

La mode a repris toute sa faveur pour les rubans, et elle ne se fait pas faute de mettre à son service cette garniture toujours jolie. On les voit à profusion sur les costumes et sur les chapeaux, en choux, en bretelles, en ceinture. Comme façon assez originale, citons leur emploi pour dissimuler les poches. Sur le devant d'une jupe fourreau on pose une patte formée de trois rubans de satin de différentes grandeurs s'étageant par rang de taille et froncés légèrement tous les trois à la fois. On harmonise avec goût les nuances qui se rapprochent toujours du ton de la robe. Le même ornement se retrouve autour de la veste ou de l'empiècement. La ceinture composée de trois rubans superposés est fermée derrière sous un chou.

Encore un mot sur le manteau avant de terminer cette causerie. Il reste encore jusqu'aux beaux jours au demi-long, d'un mètre vingt ou trente centimètres, excepté pour le genre pèlerine, bien plus coquet et plus gracieux en restant court.

MOUSSELINE.

Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 20 avril, heures soir :

Hauteur du baromètre : 771. — Température, + 9°. — Direction du vent : N. — Maximum de température dans les vingt-quatre heures + 10°. — Minimum de température dans les 24 heures : + 1°5.

Situation générale. — Le baromètre remonte de partout et les fortes pressions s'accentuent sur l'Europe occidentale. En France, les vents du Nord dominent et ont de la force sur la Provence, par suite d'un mouvement secondaire qui s'est formé vers le golfe de Gênes. Le temps devient beau, mais reste froid.

Dernière heure. — Les fortes pressions couvrent la France et les Pays-Bas, et la hausse barométrique atteint 6 millim. à Nantes, 4 à Biarritz et Nice. Mais une nouvelle baisse est signalée au large de l'Irlande, 3 millim. à Valentia. Les hauteurs sont de 761 aux Iles Sanguinaires, 776 à Nantes.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Vent variable, temps beau, moins froid.

***

Les abus des bureaux de placement.

Les intéressés nous signalent et nous prient de faire connaître un nouveau document à ajouter au dossier, déjà gros, des placeurs et de la façon dont ils exploitent les pauvres diables forcément placés sous leur coupe.

Dans un de nos plus grands cafés, le gérant — qui ne se servait pas au bureau de placement — a été remplacé, il y a deux ou trois jours, par un autre gérant ami personnel d'un placeur.

Le lendemain, il renvoyait tous les garçons qui n'avaient pas été engagés au bureau de placement et mettait à leur place d'autres employés.

Ces garçons faisaient cependant fort bien leur service, ils étaient pères de famille, dévoués à leur travail — et c'est sans même alléguer un prétexte qu'on les a mis sur le pavé.

Dame, les autres rapportent cinquante francs par tête au placeur — il y a là un beau bénéfice, — et même de quoi montrer de la reconnaissance vis-à-vis de ceux qui procurent au bureau cette bonne aubaine.

***

Société lyonnaise des Beaux-Arts :

Le comité de la Société invite les artistes lyonnais et de la région à retirer leurs œuvres du pavillon de Bellecour les 26 et 27 avril. Passé ce délai, la Société ne sera plus responsable.

MM. les sculpteurs dont les œuvres exigent une ouverture spéciale pourront encore prendre livraison le 30 avril et le 2 mai.

MM. les acquéreurs pourront se présenter mardi, 26 courant.

***

Par le Glaive :

L'œuvre de Jean Richepin sera donnée samedi 23 avril, au Théâtre-Bellecour :

Voici la distribution exacte :

Strada, MM. Duray ; Conrad, Emile Raymond ; Galéas, Chatelin ; Guido, Ganel ; Ludwig, Liézer ; Péruccio, Malet ; Rasponi, Prévost ; Ventura, Villa ; Manetto, Lacroix ; Karl, Noël.

Rénalda, Mmes A. Leturc ; Bianca, Andrini ; Orsola, Crozet ; Rizzo, la petite Marguerite ; Bettina, Darnay ; une chanteuse, Marlis ; Laura, Seylaur.

Chérradi, MM. Laby ; Max, Beuve ; Hermann, Joliet.

***

Course vélocipédique ;

Le délai pour la médaille commémorative de la course vélocipédique a expiré, hier soir, à cinq heures.

Les deux derniers arrivants, MM. Jullien et Cavalot, portent à vingt-trois le nombre des arrivants.

***

On nous annonce qu'un certain nombre de Lyonnais habitant Paris viennent de créer une société amicale, destinée à aider nos compatriotes et à leur procurer également des distractions par des soirées lyriques, artistiques, des conférences, etc.

Nous invitons tous nos lecteurs lyonnais habitant Paris, à se rendre à la réunion qui aura lieu demain vendredi, 21, rue Réaumur.

Un petit incident hier soir à la Scala !

Deux ou trois spectateurs de loges se permettaient d'interrompre les chansons de M. Laurwald par des plaisanteries d'un goût douteux.

Laurwald, énervé, prit le violon du chef d'orchestre et, imitant sur le stradivarius le braiment de l'âne, dit à ces messieurs : « Reconnaissez-vous votre portrait ? »

Les spectateurs applaudirent frénétiquement ce rappel à l'ordre si bien mérité.

Bravo ! Laurwald !

Chronique Lyonnaise

LA POSTE A PERRACHE

Nous allons donc avoir la poste et le télégraphe à Perrache.

C'est une idée assez singulière, — surtout étant donné que depuis je ne sais combien de temps on cherchait le moyen de les placer au centre de la ville.

Mais il faut reconnaître que cette fantaisie postière et télégraphique sera plus laide encore que singulière.

Il s'agit, en effet, d'installer sur le cours du Midi une baraque — une grande baraque — une gigantesque baraque occupant deux mille cinq cents mètres carrés et d'y placer — provisoirement — l'administration susdite, ses bureaux et son personnel.

Provisoirement ! — ce joli petit adverbe a, dans l'espèce, une saveur toute particulière. Provisoirement ! Ils nous la donnent belle, messieurs du conseil municipal. Nous savons ce que ça veut dire ce provisoire-là. Et si la baraque de la poste se monte sur le cours du Midi, — Lyonnais, mes amis, vous pouvez travailler sans vous presser à la repopulation de la France : vos enfants le verront, ce provisoire-là ; — et Dieu veuille qu'il ne soit pas vu aussi de vos petits-enfants.

Le rapporteur, homme candide, a attesté au conseil qu'en cinq ans, tout au plus, on verrait la fin de ce baraquement qui va faire ressembler une de nos plus belles promenades à une succursale de la foire du quai de Retz.

Cinq ans de baraque, disait M. Javot, et ce sera fini. Le conseil, plus candide encore, lui a répondu : « Non, quatre ans seulement, c'est bien assez pour du provisoire. »

Et on a voté les quatre ans, sans avoir l'air de se douter qu'au bout de ce temps-là, il faudra en revoter quatre autres, puis quatre autres encore. Ah ! ce que le provisoire a la vie dure, ici !

Demandez aux vieux Lyonnais l'histoire de ce théâtre provisoire où ils ont défilé interminablement pendant qu'on rebâtissait — lentement — le Grand-Théâtre ! Demandez l'histoire de toutes ces installations — gares, entrepôts, marchés, que sais-je, qu'on qualifie jovialement de provisoire et qui, de cette affaire-là, semblent prendre la vie si dure qu'ils en deviennent immortels !

La décision du conseil municipal (encore un couronnement de l'édifice) vient de nous emplâtrer (le mot est vulgaire, mais combien juste !) d'une abominable bâtisse en planches qui, dans un an ou deux après avoir subi l'injure de l'hiver et de l'été, deviendra sordide, noire, branlante, semée de rapiéçages et de ressemelages qui la feront ressembler à une nouvelle édition de quelque petite Pologne ou de quelque Villette *intra-muros*.

Ce sera pour les étrangers débarquant dans la deuxième ville de France un aperçu, au moins pittoresque des beautés de notre grande cité, — ce sera — pour combien de temps — l'exclusion de Perrache de toutes les fêtes, de tous les spectacles qui y apportaient de la vie et de l'attrait. Veuillez par exemple remarquer que si la baraque provisoire était actuellement installée, il n'y aurait pas possibilité de faire coïncider le concours hippique et l'exposition horticole : la poste y aurait mis bon ordre.

Et cette plaisanterie durera d'autant plus que si, aujourd'hui, on ne trouve rien pour la placer définitivement — aujourd'hui que la percée Grôlée est libre, aujourd'hui qu'on a, par hasard, de l'air et de l'espace dans le cœur de la ville — on a le droit de se demander par quelle opération du Saint-Esprit, M. Javot, espère trouver dans cinq ans et ces messieurs de la majorité dans quatre ans, ce qui aujourd'hui échappe totalement à leur œil de lynx.

Il y a même des gens qui trouvent, il faut l'avouer, que cet œil de lynx est par le fait, un œil de taupe — laquelle taupe est un animal qui n'est pas réputé pour y voir clair, attendu que les emplacements, non pas provisoires, mais définitifs ne manquent pas — même à Perrache.

Mais n'ayant pas pour but de faire de la réclame à des affaires qui ne nous intéressent d'ailleurs que comme contribuables, nous arrêterons ici, cette chronique et cette étude d'un nouveau spécimen du provisoire français — celui qui ne finit jamais.

TONY DELION.

EXPOSITION HORTICOLE

Cours du Midi

Au moment où paraîtront ces lignes, l'Exposition d'horticulture située sur le cours du Midi et qu'a organisé l'*Association horticole lyonnaise*, ouvrira ses portes au public.

C'est une promenade très agréable et charmante que nous avons faite hier au milieu de toutes ces merveilles végétales, de la flore indigène et exotique. C'était d'autant plus agréable que la température, qui est loin d'être printanière, en voyant toutes ces nombreuses fleurs aux riches et brillants coloris, nous avions retrouvé sous les tentes qui abritent les plantes frileuses, la vraie température du printemps.

L'abbé Furetière, qui coudoyait le cardinal de Richelieu à l'Académie française entre 1635 et 1688, définissait ainsi le printemps : « Une verte saison qu'on appelle aussi le *Renouveau*, le temps où les plantes et les arbres commencent à pousser, à sentir l'approche du soleil dans *Aries* (signe du Bélier), le 21 mars et dure trois mois. »

Qui ne sait pas les expressions populaires : L'alouette a chanté. — Le roitelet, au plus haut des rameaux, a chanté avant l'aube. — Avril vient ouvrir des trésors de germination que l'hiver avait clos.

Il est bien venu avril, mais avec lui sont aussi arrivés la neige, le froid, et on peut dire que nous avons presque une température de décembre. Mais, est-il de mauvaise saison pour les horticulteurs lyonnais ?

L'exposition horticole démontre qu'ils sont habiles à vaincre les intempéries et la preuve en est, c'est qu'ils nous montrent un printemps plus frais, plus fleuri que celui que la nature nous donne en ce moment, car il y a à peine deux jours la neige tombait à flocons sur les poiriers, et les cerisiers en fleurs ; que de difficultés nos horticulteurs ont été obligés de surmonter pour arriver, à une époque fixée, à produire ces milliers de plantes florales qui ornent si bien l'Exposition du cours du Midi. Hâtons-nous de dire que plus d'un visiteur ne s'en rendra nullement compte et se contentera d'admirer les si beaux produits qui sont sortis des serres de nos horticulteurs lyonnais.

En entrant dans l'Exposition, nous trouvons un véritable coin des Alpes, que l'on nomme « jardin alpin ». Dans ce petit coin, tout a été bien aménagé pour produire un effet vraiment pittoresque, seulement il y a une petite tache au tableau, les allées sont un peu trop sablées et nous aurions désiré voir des sentiers rempli de cailloux, pas trop gros cependant, afin que les pieds des fleurs animées qui visiteront le jardin alpin ne se meurtrissent pas, ce qui aurait donné à ce jardin un air plus agreste. Il en est de même du pont métallique que l'on aurait dû remplacer par un de ces ponts rustiques, taillés à coups de serpe que l'on rencontre dans les passages des Alpes. A part cela, rien n'a été omis, le petit ruisseau à l'eau claire, calme et limpide, s'écoule dans un lac minuscule qui est peuplé de plantes aquatiques. A travers les blocs de rochers et les cailloux roulés, parsemés ça et là, on trouve la plus grande partie des plantes de nos montagnes, dont quelques-unes sont des raretés. Là, le primevère rose de l'Himalaya est à côté du primevère visqueux de nos Alpes françaises et le primevère visqueux des neiges *(Primula viscosa nivalis)* étale ses jolies fleurs blanches.

A citer encore, l'androsace sarmenteux, le lychnis des Alpes, la valériane à feuilles de saule, le pavot des Pyrénées, l'anémone des Apennins, etc. Quoi de plus mignon que cette série d'orchidées indigènes, de nos bois et de nos montagnes, le *sabot de Vénus*, *Cypripedium calceolus*, par la forme curieuse de ses fleurs, vaut bien comme curiosité florale les cypripédes des Indes et du Brésil, nous admirons ses jolies fleurs, dont le tablier est transformé en un charmant petit sac jaune d'or de la forme d'un soulier et paré d'une bande pourpre. Omettre l'œillet des glaciers, serait une faute que nous ne voulons pas commettre.

On a eu une excellente idée de créer ce jardin alpin, c'est la première fois que nous en voyons un de cette importance dans un concours horticole. Aujourd'hui où l'alpinisme est un peu de mode, les heureux du jour que dame fortune favorise, pourront installer dans leurs jardins un coin des Alpes, qui ainsi que l'a dit un fervent propagateur de la flore alpine, M. Correvon, de Genève, y feront revivre les souvenirs de ces ascensions pleines d'émotions intraduisibles.

Parcourons maintenant les galeries de l'Exposition en prenant celle de droite. Sur des banquettes sont installées de nombreuses collections de pommes de terre ; ensuite, sur des étagères, nous remarquons une collection d'œillets qui, tout en nous venant du littoral méditerranéen, le plus grand nombre des variétés sont sorties des cultures lyonnaises. La race même connue aujourd'hui sous le nom d'œillets remontants lyonnais a été obtenu, vers 1845, par un jardinier lyonnais, nommé Dalmais. Ce fut alors un véritable événement, et, depuis, cette race s'est tellement perfectionnée que dans le Midi on en cultive des champs entiers, et sa culture est devenue une véritable industrie.

Quoi, des roses coupées en avril ! Il y en a une véritable collection. Comme elle est toujours belle cette fleur française, elle a tout pour elle, bonne tenue, forme, coloris, parfum, tout est beau, et si elle a des rivales, aucune fleur n'a pu la surpasser et lui faire perdre son titre justement acquis de : *Reine des fleurs*. Que nous voudrions vous citer toutes ces roses, surtout ces variétés lyonnaises de ces dernières années, telles que : Augustine Halen, Duchesse d'Auerstaedt, Mme Cambon, Thérèse Lambert, La Fraîcheur, Mme Pernet-Ducher, Etoile d'or, etc. ; mais la place nous est limitée, et il faut que nous continuions notre promenade.

Nous ne quitterons pas les roses sans dire que si vous remarquez une variété allemande, *Kaiserin-Augusta*, qui est une belle hybride de thé blanc pur, n'en soyez point étonné, il en vient de partout maintenant des roses, mais, croyez-le bien, le plus grand nombre, les plus belles sont bel et bien françaises, et les plus jolies, celles qui ont acquis la plus grande réputation sont d'origine lyonnaise, car nulle part mieux que dans notre région on a obtenu de belles et superbes roses, et si quelques-unes portent des noms étrangers, elles n'ont d'autre origine que notre beau pays de France.

Sous la galerie couverte de droite, comme nous vous jetterez un coup d'œil sur ces collections de clématites à grandes fleurs, ces pivoines en arbres, avec ses fleurs grandes, superbes, ces pelargonium à grandes fleurs, l'hortensia qui fleurit au mois d'août, nous montre par des tentatives de culture forcée, ses fleurs en avril. Le réséda que l'on a élevé en arbre, embaume l'air du parfum qui se dégage de ses fleurs.

Nous rencontrons une collection de rosiers cultivés en pots, comme on pourrait, en examinant cette collection, faire un cours d'histoire. La variété de rose Pie IX est à côté de Charles Darwin, Camoëns enlace ses rameaux avec ceux de Boileau, Boïeldieu, Grace Darling, Jeanne d'Arc, la France, Maréchal Niel, etc., toutes ces variétés sont ravissantes. Ah ! par exemple, nous vous recommandons la variété Souvenir du rosiériste Gonod.

Dans des collections de plantes de serres, se trouvent de beaux palmiers ; à signaler un lot de mimulus à grande fleur, ainsi que des cinéraires à grandes fleurs et des cyclamens.

Si maintenant nous passons dans la galerie couverte de droite, nous retrouvons des collections de plantes de serre et un lot de rosiers cultivés en pots de la variété Polyantha Clotilde Soupert, c'est une plante excellente pour les massifs et surtout pour la culture en vase.

On sera frappé de l'absence à peu près complète du camélia, mais l'azalée de l'Inde qui dispute souvent à cette plante japonaise la prééminence et l'admiration occupe une bonne place dans cette galerie, une collection surtout est à signaler, combien cette plante est prodigue de fleurs et quelle vivacité de couleurs, quelle variété de nuances la nature n'a-t-elle pas répandue sur ces fleurs !

M

Comme nous, vous resterez longtemps près de cette collection à respirer le parfumsi doux du *Vanda suavis superba* et *V. suavio Lindeni*, du *Cœlogine cristata*, couvert de fleurs blanches, vous trouverez bizarres les fleurs du *Cypripedium Sanderianum*, par ses pétales rejetés en arrière, qui descendent en spirale et s'allongent en rubans de 50 à 60 centimètres. Autre bizarrerie comme forme de fleurs ce sont celles de l'*Angroeum sesquipedale*, mais remarquez aussi une toute petite miniature diriez-vous que l'*Angrocum sandérianum* est du même genre que la plante précédente ? Non, n'est-ce pas.

Eh bien, tenez, il y a dans ce lot d'orchidées une petite merveille dont beaucoup de visiteurs seront loin de douter, c'est l'*odontoglossum vexillarium*, c'est rare de voir des exemplaires de cette plante ayant treize tiges florales et chaque tige portant cinq fleurs d'un si joli coloris blanc lilacé.

Nous reviendrons sur cette collection, mais nous tenons à vous faire remarquer quelques plantes nouvelles dont le feuillage est si ample et si splendidement diversifiée de coloris. Ce sont des *caladiums*; quelle teinte superbe et quel est le peintre habile qui pourrait la reproduire ?

Les cactées ces plantes aux formes curieuses et bizarres sont représentées par deux collections et les lys par le *lillium harrisi* à grandes fleurs blanches.

En sortant de cette galerie, nous retrouvons des collections de pommes de terre et de légumes, telles que : asperges, laitues, légumes, racines, choux-raves, choux-navets, etc., l'utile est joint à l'agréable.

Dans le jardin, nous trouvons à gauche et à droite des nombreux massifs de conifères, d'arbustes verts, des corbeilles de pensées, de jacinthes, tulipes, anémones, de primevères, giroflées, de fritillaires; en un mot, de toutes les plantes florales de la saison, etc., etc.

Une collection de rosiers tiges et nains en pots est assez nombreuse, et dans le fond, les objets d'art et d'industrie se rattachant à l'horticulture.

Des kiosques et pavillons rustiques ornent le jardin de l'Exposition.

Ce que nous vous souhaitons, chers lecteurs et aimables lectrices, c'est que vous trouviez, dans une promenade à ce concours horticole, le même intérêt que nous.

Nous nous promettons de faire une visite plus en détail sur cette Exposition. Dans une seconde revue, nous signalerons encore les végétaux les plus remarquables.

En terminant, souhaitons que la température veuille bien devenir plus clémente, car si les plantes alpines s'en accommodent, il est d'autres plantes qui sont loin d'être aussi rustiques.

Jacques EMILY.

LES ANARCHISTES A LYON

Plusieurs journaux ont annoncé hier matin, qu'on avait saisi à la gare de Perrache une assez grande quantité de dynamite expédiée par les anarchistes parisiens à leurs compagnons de Lyon. Cette nouvelle est absolument inexacte, aucune saisie de dynamite ou autre explosif n'a été opérée.

L'allemand Pussard, arrêté il y a quelques jours, pour menaces de mort envers M. Pugnard, son ancien patron, teinturier, à Villeurbanne, est toujours détenu à la prison Saint-Paul. Il est maintenu à la disposition de la Préfecture, ce qui signifie qu'il sera gardé en prison jusqu'à ce qu'un décret d'expulsion ait été rendu contre lui.

Au Concours hippique

Enfin, voici une belle journée : le soleil a daigné se montrer et briller même; le ciel était d'une pureté irréprochable. Les arbres eux aussi avaient l'air de prendre part à la fête et semblaient tout ragaillardis. L'assistance était beaucoup plus nombreuse qu'à la séance précédente et nos élégantes avaient fait assaut de jolies toilettes.

Beaucoup de monde dans les tribunes, beaucoup de sociétaires et de sportsmen venus de tous les points de la région; de nombreux officiers. Remarqués, les généraux Dulac, Roullet, de Linières, Faugeron, Harty da Pierrebourg.

M. Gravier, secrétaire général de la préfecture, et M. Nolot, président du conseil général, occupaient l'estrade officielle.

A deux heures les exercices ont commencé. Etaient membres du jury : M. Louis Payen, président ; MM. Fernand Michel; baron de Larouillère; comte Costa de Beauregard ; Joseph Poidebard.

Voici les résultats du concours :

Deuxième Division

Equipages et chevaux de 4, 5 et 6 ans appartenant à des marchands. Ecoles de dressage ou loueurs, sans distinction de race et de provenance.

Première catégorie. — Attelages à quatre chevaux. — 1er prix, 200 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 100 fr. — 450 francs.

1er prix, *ex æquo* : Nivon et Bernard ; 2e, Nathan. Flots de rubans à Garlati.

Deuxième categorie. — Attelages à deux chevaux. — 1er prix, 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 50 fr. — 300 francs.

1er prix : Nathan ; 2e, Bellon ; 3e, Garlati.

Troisième catégorie. — Attelages à un cheval. — 1er prix, 100 fr. ; 2e, 75 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 25 fr. — 250 francs.

1er prix, Garlatti ; 2e, Bernard ; 3e, Nivon ; 4e, Nathan.

Courses d'obstacles

Prix des Habits rouges (Deux tours de piste, huit obstacles.)— 1er prix, 300 francs ; 2e, 200 fr. ; 3e, 100 fr. ; 4e, 100 fr.

1er prix, *Coquette* (montée par M. Poullier); 2e, *Toréador*, à M. de Prémonville (monté par M. Brisson) ; 3e, *Graziella*, à M. Poullier (montée par son propriétaire) ; 4e, *Conspirateur*, au comte de Corberon (monté par son propriétaire.)

Flots de rubans à *Hirondelle, The Devil, Puce, Lauréate, Macaron* et *Frontin*.

Concours militaire

Prix d'ouverture (officiers). — Deux tours de piste, huit obstacles au moins.

Deuxième catégorie. — Trois prix consistant en objets d'utilité militaire de la valeur de 200 fr. pour le premier, et de 100 fr. pour chacun des deux autres : 400 fr.

1er prix (*ex-æquo*) : *Mlle du Forez*, à M. Dutertre, du 8e hussards (montée par M. Meillon, du 8e hussards), et *Eglantier*, à M. Lalande, du 8e hussards (monté par son propriétaire) ;

2e prix : *Mandrin*, à M. Dupuis, du 16e chasseurs (monté par son propriétaire) ;

Flots de rubans à *Crocket, Rosée* et *Instructeur*.

* *

Voici pour aujourd'hui le programme des opérations :

A 9 heures, chevaux attelés seuls, 1re classe, 1re division.

A 10 heures 1/2, chevaux attelés seuls, 1re classe, 2e division.

A 1 heure 1/2, primes d'appareillement, 1re classe.

A 2 heures 1/2, prix internationaux (chevaux de selle) 1re division, 4e catégorie.

A 4 heures, sauts d'obstacles (civils), prix des Dames.

A 4 heures 3/4, sauts d'obstacles (militaires), prix couplés par quatre.

On voit que les dilettante du sport auront de quoi satisfaire leurs goûts.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Audience du 20 avril

Les Drames du Vitriol

C'est une femme jalouse qui comparaît aujourd'hui devant la cour d'asssises du Rhône.

L'accusée, Victorine Bernard, âgée de 26 ans, est poursuivie pour avoir, le 19 janvier, jeté à la tête de son ancien amant, Etienne Exartier. le contenu d'un bol de vitriol.

Voici, d'ailleurs, les faits qui lui sont reprochés :

Le 19 janvier, Exartier, manœuvre, rentrait chez lui, quai de Jayr, en compagnie de sa jeune femme, — il était marié depuis la veille. Dans l'allée de la maison, une femme surgit et lança au visage du malheureux un bol de vitriol en criant : « Tiens, voilà pour toi ! »

Exartier, grièvement blessé, s'affaissa en appelant à l'aide pendant que l'auteur de l'attentat s'enfuyait.

Le blessé avait néanmoins eu le temps de reconnaître la femme, et le soir même il dénonça Victorine Bernard. Celle-ci fut arrêtée le lendemain, et devant le commissaire de police d'abord, devant le juge d'instruction ensuite, reconnut sa culpabilité. Elle avoua avoir voulu se venger d'Exartier, son ancien amant, qui l'avait abandonnée étant enceinte, après lui avoir promis le mariage.

Exartier, après une assez longue maladie, se rétablit et est aujourd'hui complètement hors de danger ; il n'est pas défiguré, toutefois l'œil droit est perdu, les médecins ont même dû en opérer l'ablation.

Interrogé, il nia avoir eu des relations avec la fille Bernard, mais cette affirmation quelque peu intéressée ne paraît pas rencontrer grand crédit.

Après la lecture de l'acte d'accusation, énumérant les faits que nous venons de résumer, M. le président Jacomet interroge l'accusée.

Victorine Bernard, une petite femme insignifiante, très modestement vêtue, répond en sanglotant qu'elle a été la maîtresse d'Exartier, son compatriote — tous deux sont nés à Saint-Jean-de-Maurienne. Après un mois de relations, Exartier la sachant enceinte, a refusé de l'épouser et s'est marié avec une autre.

C'est alors que, perdant la tête, elle a songé à se venger et a jeté du vitriol à la tête de son amant.

Ce récit est contredit par Exartier qui d'une façon très affirmative, trop même, car le témoin s'oublie jusqu'à invectiver l'accusée, assure n'avoir jamais eu de relations avec la fille Bernard, la jeune fille est venue dans sa chambre mais tout s'est borné là.

Le témoin ajoute que jamais il n'a promis le mariage à une fille de mœurs légères qui avait déjà eu deux enfants.

Plusieurs autres témoins sont ensuite entendus. La déposition du docteur Coutagne mérite seule d'être relatée, les autres émanent de voisins qui n'ont rien vu, rien entendu.

Le docteur Coutagne a été chargé d'examiner les blessures de la victime; la description qu'il en fait paraît impressionner le jury.

Après une courte suspension d'audience, M. Mallen, le nouvel avocat général prononce un énergique réquisitoire demandant au jury de rendre un verdict affirmatif contre l'accusée.

Avec son talent habituel, Me Rouche sollicite l'acquittement de sa cliente.

A midi le jury entre dans la salle de délibérations et en ressort quelques minutes après avec un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour condamne Victorine Bernard à un an de prison et lui fait application de la loi Béranger.

Faux en Ecritures

Après deux heures de suspension, l'audience est reprise à 2 heures 30.

L'accusé Claude Billet, âgé de 30 ans, distillateur à Amplepluis, est inculpé de faux en écritures. L'accusation lui reproche d'avoir fabriqué et escompté plusieurs billets à ordre, revêtus de fausses signatures, représentant un total de 1,000 francs.

Voyant ses faux découverts, Billet passa à l'étranger et fut arrêté à Genève.

L'interrogatoire est dénué d'intérêt, Billet avoue les faits qui lui sont reprochés.

M. Mallen, avocat général, prononce son réquisitoire ; Me Rouche lui répond. L'éloquent défenseur, dans une très habile plaidoirie, sollicite un verdict d'acquittement.

A 5 heures, le jury se retire pour délibérer et revient une demi heure après, avec un verdict négatif sur toutes les questions. C'est l'acquittement et Billet est aussitôt mis en liberté.

* *

Aujourd'hui comparaissent les journaux l'*Action* et le *Guignol* pour injures et diffamations à l'armée.

Vendredi : X..., injures à l'armée ; Chignard, vols qualifiés.

Samedi : Sébastien Faure, provocation au pillage, au meurtre et à l'incendie, et Thorel, faux en écritures.

Hospitalité Coûteuse

Quand sur le tard, un étranger est à la recherche d'un hôtel, il remonte la grande artère qui relie Bellecour aux Terreaux, certain de trouver dans cette rue un établissement où il pourra passer la nuit.

Mais la promenade est mouvementée, le plus souvent, le voyageur ne sait résister aux sollicitations des femmes qui pullulent la nuit dans la rue de la République, et oubliant l'hôtel et le bon repas, l'étranger accepte l'offre d'une femme de rencontre.

Cette hospitalité qui n'a rien d'écossais coûte toujours cher à celui qui en a besoin.

C'est ainsi qu'hier soir, un officier d'infanterie d'une garnison voisine, actuellement en permission n'a plus retrouvé à son réveil, la belle qui était partie emportant 170 francs que possédait le lieutenant.

Tout récemment, une femme qui répond au même signalement a volé à un officier ministériel du département de l'Isère, son portemonnaie contenant 40 fr. et son coupon de retour du chemin de fer.

Le pauvre homme ne revenait pas de tant de perfidie ; car sa maîtresse d'une nuit s'était emparée même de sa tabatière en argent, et de ses lunettes à monture d'or.

On juge de sa contenance quand il dû conter sa mésaventure au commissariat de police !

Ces deux faits divers nous fournissent l'occasion de demander un peu plus de surveillance de la part de la police.

Il serait bon qu'on fit une razzia de toutes les femmes, qui le soir venu, se livrent à un raccolage éhonté dans les grandes rues de la ville, et qui font un tapage infernal chaque nuit au risque d'empêcher les gens de dormir.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Jeudi 21 Avril, 112e jour de l'année.
Nouvelle lune le 26; premier quartier le 3.
Soleil : lever, 4 h. 59; coucher, 7 h.

Question du gaz. — La commission des dix du premier arrondissement est convoquée pour aujourd'hui jeudi, à huit heures du soir, salle Forget, rue Saint-Claude, 2, près de la place du Griffon. Urgence.

Suicide.— A 8 heures du soir, M. François Vaudey, garçon tripier, montée de la Grande-Côte, 1, en rentrant chez lui, aperçut étendu sur son lit, M. J.-B. B..., 52 ans, marchand revendeur, avec lequel il habite.

Près du lit, se trouvait un réchaud garni de charbon de bois avec lequel J.-B. B... s'était donné la mort.

Le commissaire de police du quartier a fait les constatations d'usage.

On ignore les motifs de ce suicide.

Vol et complicité. — Depuis longtemps, M. Jean-Baptiste Brunet, propriétaire d'un bazar, place des Terreaux, 10, remarquait la disparition de marchandises qu'il ne parvenait poit à expliquer.

Une active surveillance fut organisée, qui aboutit, hier, à l'arrestation d'un employé de la maison, M. Laurent Michel, 23 ans, rue Romarin.

On a également écroué pour complicité de vol par recel un second commis, M. Albert Pierron, 24 ans, rue Dubois, 10.

Dans le domicile des deux voleurs, on a trouvé des couteaux, des trousses, des pertemonnaies et une quantité d'objets de minime valeur.

Abus de confiance. — M. Jean S..., 31 ans, comptable de M. Berticas, miroitier, rue Basse-du-Port-au-Bois, avait disparu du domicile de son patron depuis avant-hier, emportant avec lui une somme de 200 fr., qu'il avait encaissée pour le compte de M. Berticas.

Hier soir, ce dernier, rencontrant son employé sur le pont de l'Hôtel-Dieu, le fit arrêter par deux agents, qui l'ont conduit devant M. Daplaquet, commissaire de police à la Permanence.

Il a été écroué pour abus de confiance et détournement.

Identité reconnue. — L'identité de l'individu qui s'est pendu dans l'allée de la rue des Remparts-d'Ainay, 21, a été établie.

C'est un nommé J. J.-L., cinquante ans, natif de L... (Haute-Loire).

— Le cadavre du décapité dont l'*Echo de Lyon* a parlé hier est celui du jeune Ferdinand Saulaboz, natif de Dommartin (Saône-et-Loire).

Obsèques civiles. — Les funérailles civiles de M. Antoine Trottier, appréciateur du Mont-de-Piété, auront lieu demain vendredi à 4 heures 3/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, avenue de Saxe, 165, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui jeudi et tous les soirs à 8 h. 1/4, continuation des représentations du plus grand succès actuel : le *Voyage de Suzette*, opérette-féerie à grand spectacle en 3 actes et 11 tableaux, paroles de MM Chivot et Duru, musique de Léon Vasseur. Décors nouveaux de M. Le Goff. 380 costumes neufs de la maison Blot. Trois grands ballets réglés par Mlle Rita Papurello. Grande pantomime anglaise par la troupe Price, clowns créateurs du Théâtre de la Gaieté, de Paris. Orchestre sous la direction de M. Eug. Arnaud. 25 enfants.

Grand-Théâtre. — La première représentation de *Les Mousquetaires au Couvent* aura lieu aujourd'hui jeudi, à 8 heures : l'interprétation de cette opérette est confiée pour les premières représentations à Mlle Doux qui jouera le rôle de Simonne, Mlle Edeliny celui de Louise, Mlle M. Girard celui de Marie ; M. Huguet jouera également, pour les premières représentations, Narcisse de Brissac, M. Belliard jouera l'abbé Bridaine, M. Leduc Gontran, etc.

Les personnes qui tirent profit des indications du *Double Milan du père Benoît* ont pu remarquer avec quelle précision cet Almanach de 10 centimes annonce le temps qu'il fera. Depuis longtemps ses prédictions se sont toujours réalisées et, pour l'année 1892, on peut lire à la 34e ligne de la page 2 : « ..... gelées dangereuses le 17 avril ..... ». — On a pu voir que cette prédiction s'est malheureusement accomplie.

La sûreté de ses prédictions, l'exactitude de ses foires et ses tableaux de population rendent cet Almanach indispensable à tous.

Nous prions MM. les maires d'envoyer les rectifications des foires de leur commune à l'agence V. Fournier, à Lyon.

Guérison des névralgies, rhumatismes, eczéma, maladies de la peau, anémie et autres affections du sang, par le *Dépurateur radical de* **l'Eléphant**, à Lyon, 6, rue Saint-Côme.

Phcie du Serpent. — Grands Rabais

TRIBUNE DES COMITES

Comité central des républicains radicaux du Ier arrondissement. — *Mandat municipal.*

Les républicains radicaux du comité central :

Considérant qu'il importe de maintenir une constante conformité de vues entre les mandataires et les mandants ;

Considérant d'autre part que les élus doivent s'inspirer en toute occasion, des intérêts généraux de la commune et écarter impitoyablement toutes les rivalités personnelles ;

Présentent à leurs candidats, pour être accepté et signé par eux, avec engagement d'honneur de travailler à sa réalisation, le mandat municipal suivant :

Mandat général. — Défendre les principes républicains et les droits qui s'y rattachent, surtout en ce qui concerne l'indépendance communale administrative.

Gérer avec sagesse et économie les affaires de la commune.

Combattre énergiquement tout projet aventureux pouvant compromettre l'avenir des finances.

Exercer un contrôle actif sur les actes de l'administration.

Appliquer au mieux des intérêts de la ville le principe de l'adjudication publique aux marchés et entreprises, ainsi que celui du concours pour les créations artistiques.

Etudier et mettre en pratique les moyens pouvant faciliter l'admission des associations et syndicats ouvriers aux adjudications données par la ville.

Réclamer énergiquement auprès du pouvoir législatif, le droit d'imposer, aux adjudicataires des travaux de la commune, le paiement des salaires aux prix établis par les chambres syndicales.

Confier les entreprises autant que faire se pourra, à des Sociétés lyonnaises, et à défaut, à des Sociétés françaises qui s'engagent à n'occuper, autant que possible, que des ouvriers français.

Travaux publics. — Voirie. — Continuer exclusivement les travaux indiqués dans le présent mandat.

Demander instamment la création de deux groupes scolaires au 1er arrondissement, aux quartiers Saint-Vincent et Saint-Clair.

Améliorer et assainir les vieux quartiers de la ville, notamment les quartiers de la Martinière et Saint-Vincent.

Etudier et adopter sans retard un plan définitif d'alignement et de nivellement pour tous les quartiers de la ville, afin d'éviter des expropriations prochaines et coûteuses.

Assurer un fonctionnemsnt plus rapide aux commissions d'hygiène et des logements insalubres.

Simplifier les formalités de demandes de voirie.

Compléter le réseau de tramways.

Demander le groupement et l'installation dans les bâtiments de la ville, des services municipaux.

Eaux. — Etudier et mettre au plus tôt à exécution un projet assurant à la ville, une distribution d'eau potable et industrielle et à bon marché, en quantité suffisante, pouvant satisfaire les quartiers les plus élevés de la ville.

Gaz, électricité. — Favoriser l'extension d la lumière électrique chez les particuliers.

Demander la diminution du prix du gaz tout en maintenant les privilèges de la ville.

Instruction publique. — Assurer une ferme application de la loi sur l'instruction obligatoire.

Construire ou améliorer le lycée de jeunes filles.

Créer une école professionnelle sur le modèle des écoles des Arts et Métiers.

Faciliter aux enfants du peuple l'admission, après concours, à l'instruction secondaire et supérieure.

Favoriser et encourager le développement physique des citoyens pour l'enseignement du tir et de la gymnastique.

Créer des gymnases dans les principaux quartiers de la ville.

Demander à ce que les gymnases des groupes scolaires soient ouverts aux sociétés de gymnastique.

N'accorder de subvention qu'aux sociétés exclusivement composées de citoyens français.

Demander qu'il soit fait dans les écoles un cours d'éducation civique.

Assistance publique. — Améliorer l'assistance publique.

Soustraire toutes les institutions de bienfaisance, ainsi que les établissements hospitaliers à la tutelle cléricale; en revendiquer, dans la mesure de la compétence du Conseil, la direction par les corps élus.

Fonder à bref délai un orphelinat laïque et une maison de retraite pour les vieillards.

Instituer une caisse de retraite pour les vieillards et les invalides du travail. Rechercher et mettre en pratique les voies et moyens pour la dotation de cette caisse.

Développer le bien-être public pour diminuer les charges de l'assistance publique.

Simplifier les formalités pour être admis aux hospices de la ville.

Denrées alimentaires. — Exercer la surveillance la plus rigoureuse sur les denrées alimentaires.

Assurer au laboratoire municipal un fonctionnement plus étendu et plus énergique.

Commerce, industrie. — Favoriser par tous les moyens possibles le fonctionnement de l'industrie et du commerce lyonnais.

Veiller à ce que les autorisations pour le commerce ambulant restent strictement personnelles.

Emettre le vœu que les grands magasins payent leurs patentes à proportion du commerce qu'ils exploitent.

Octroi. — Remplacement de l'octroi par un système d'impôt plus équitable.

Provoquer des réunions, congrès ou pétitions pour obtenir du Parlement la suppression de cet impôt.

En attendant cette transformation, étudier les moyens financiers propres à arriver aux dégrèvements des taxes pesant le plus lourdement sur la consommation.

Police. — Emettre un vœu demandant une répartition nouvelle des attributions du Préfet et du Maire en ce qui concerne la police de la ville de Lyon.

Exiger un service plus actif et surtout plus effectif de la police des mœurs dans les rues.

Personnel. — Epurer le personnel des bureaux de l'Administration, et le réduire au strict minimum, en régler le recrutement, l'avancement et l'admission à la retraite.

Pompiers. — Demander la formation d'une compagnie volante et la construction d'une caserne.

Emettre le vœu que les compagnies d'assurances payent une partie des frais du service des sapeurs-pompiers.

Cultes.— Refuser toute subvention aux cultes, maintenir l'application de l'article 45 de la loi du 27 Germinal, an X, qui interdit les manifestations extérieures des cultes.

Emettre un vœu demandant au Parlement le vote de toutes les lois nécessaires pour séparer les Eglises de l'Etat et supprimer le budget des cultes.

Théâtre. — Assurer une surveillance plus effective de la gestion et de l'administration des théâtres municipaux en exigeant l'exécution rigoureuse des clauses du cahier des charges.

Mandat politique. — En cas d'élection sénatoriale, ne voter que pour un délégué éprouvé, acceptant lui-même de se concerter avant le vote avec les électeurs du premier degré réunis en Comite central et partisan de la revision de la Constitution dans un sens largement démocratique, et partisan tout au moins d'une modification profonde des attributions du Sénat et de son mode d'élection.

Réclamer un vœu pour la rétribution des fonctions électives.

* *

Le candidat s'engage sur l'honneur de n'accepter aucune autre candidature que celle du Comité central du 1er arrondissement, sans son consentement.

Et que, dans le cas où il serait porté sur une autre liste, il donne plein pouvoir au Comité d'user en son nom personnel de tous les droits que lui confère la loi pour le faire rayer des listes qui l'auraient porté.

Les frais qui pourront en résulter dans cette circonstance, seront toujours payés par le Comité.

Comité radical du Ier arrondissement (4, place Sathonay, à l'entre-sol). — Electeurs du Ier arrondissement, à la veille de l'ouverture du scrutin et au moment où le choix des candidats présentés à vos suffrages par le *Comité radical du Ier arrondissement* va être terminé, nous tenons à nous rappeler à vous, à vous indiquer le but poursuivi par le comité et à vous faire connaître le mandat formel donné à vos mandants, mandat que vous trouverez plus bas.

Aux élections municipales de 1888, notre comité a eu huit candidats élus, soit au premier, soit au deuxième tour de scrutin, sur neuf qu'il vous a présentés, il espère qu'au scrutin du 1er mai vous lui continuerez votre confiance et que vous ratifierez par vos votes le choix des nouveaux candidats qu'il vous présentera.

Les importantes questions financières qui ont été traitées depuis quatre ans, la désastreuse question de la rue Grôlée, l'entreprise plus que financière des eaux du lac d'Annecy, que l'on a traitée quelque part de nouveau Panama et qui a failli être votée par une assemblée *in extremis* et compromettre d'une manière désastreuse et pour longtemps les intérêts de la ville de Lyon, ont particulièrement attiré l'attention du comité.

Aussi, ne présenterons-nous à vos suffrages que des candidats qui auront formellement pris l'engagement d'économiser les finances de la cité et de faire passer les intérêts des contribuables avant tout ; vous avez assez des financiers et de leurs grandes entreprises, prétextes à émissions et à bénéfices scandaleux sur le dos de la petite épargne. Vous ne permettrez pas que l'agiotage prenne pied au palais municipal.

Le comité radical du 1er arrondissement estime qu'il est temps d'infuser à votre assemblée future un sang nouveau, en y envoyant le plus possible des hommes nouveaux n'ayant aucune compromission dans les affaires passées et pouvant apporter un contrôle sérieux dans les affaires futures.

Electeurs,

Si, comme nous, vous pensez que vos mandataires ne doivent plus entrer au conseil pour y suivre aveuglément une administration qui a encouru les plus graves responsabilités ; mais bien pour la contrôler, y faire pénétrer un sincère esprit d'ordre, d'économie et de vigilance pour les intérêts de tous, pour y réclamer énergiquement une plus équitable répartition des impôts et des charges grevant particulièrement le petit commerce et les travailleurs et y refuser les monopoles condamnés depuis si longtemps. Vous ferez triompher par vos votes les candidats que le comité radical du 1er arrondissement présentera à vos suffrages le 1er mai.

Vive la République!

La commission électorale,
Bouchet, Deudon, Folcher, Duffet, Aiglon, Plénaz, Dégas, Boudaret, Pinard, Mathiau, Moreau père.

Le comité radical du Ier arrondissement dont le siège est 4, place Sathonay à l'entre-sol, informe les électeurs qu'il n'a rien de commun avec une certaine fraction de socialistes siégeant également café Villaret (salle du billard) et prenant le même titre. Les élections municipales de 1888 ont été une victoire pour notre ancien *Comité Radical*. Ceux qui s'emparent de notre titre aujourd'hui, ont en majorité, à ce moment, combattu nos candidats et quitté le comité radical (voir le *Petit Lyonnais* du 5 novembre 1888).

Nous devons ajouter qu'en mars 1892, ces mêmes citoyens sont venus nous proposer de changer notre titre contre celui de Comité radical socialiste, quel est donc leur but aujourd'hui, en venant prendre un titre qu'ils ont baffoué et combattu en toutes circonstances, si non pour créer une confusion et chercher à en profiter ? Aux électeurs de juger.

Comité de l'Union des républicains radicaux du Ier arrondissement. — Citoyens, le comité de l'Union des républicains radicaux du Ier arrondissement, informe les électeurs, qu'il prendra part à la lutte électorale pour l'élection des conseillers municipaux du dimanche 1er mai. Notre comité composé de républicains progressistes plaçant la République au-dessus de tout, ne présentera à vos suffrages que de fermes républicains. Convaincu qu'il ne faut à aucun prix choisir des candidats d'affaires qui font passer leurs intérêts personnels avant les besoins généraux, le comité s'attachera à former une liste choisie autant que possible parmi les commerçants et ouvriers de l'arrondissement, les plus aptes à défendre les intérêts de la cité. Il ne présentera à vos suffrages que des candidats dont le passé honnête, laborieux et irréprochable répondra de l'avenir, il s'efforcera, en ce sens, de faire un choix judicieux d'hommes probes et intègres qui administreront vos finances avec ordre et loyauté, qui s'engageront sur l'honneur d'exercer sur toutes les questions financières le contrôle le plus sérieux et le plus absolu et d'unir tous leurs efforts afin d'obtenir tontes les réformes urgentes, tant dans les services administratifs et dans l'assistance publique que dans les questions vitales de la cité, éclairage, eaux, octrois, etc. etc., ainsi que celles intéressant particulièrement notre arrondissement.

Electeurs. telle est la ligne de conduite que le comité de l'Union des républicains radicaux du Ier arrondissement, s'imposera pour le choix de ses candidats. Nous espérons que vous le ratifierez. Nous croyons, en agissant ainsi, entrer dans la pensée des électeurs, non seulement de l'arrondissement, mais de toute la ville de Lyon.

Vive la République.

Comité de concentration républicaine du Ier arrondissement. — Réunion jeudi, à huit heures et demie, rue St-Pierre, 18.

Ordre du jour : Rapport de la commission électorale du comité de concentration républicaine, du comité radical et du comité des républicains socialistes réunis. — Discussion de l'appel aux électeurs.

Comité central des républicains radicaux du Ier arrondissement. — Vendredi 22 avril, dépouillement des procès-verbaux de groupes pour le choix définitif des candidats au conseil municipal. Cette réunion aura lieu au café Morand, 9, rue du Jardin des Plantes, à 8 h. 1/2 du soir.

Les candidats sont invités à assister à cette réunion.

Samedi 23, à 8 h. 1/2 du soir, au grand amphithéâtre du Palais des Arts, grande réunion plénière dans laquelle M. Burdeau, député, rendra compte de son mandat.

Union républicaine des socialistes du IIe arrondissement. — Les membres de l'organisation sont convoqués d'urgence à une réunion privée qui aura lieu le jeudi 21 avril, à 8 heures du soir, chez le citoyen Sapin, rue Ravat, 1.

Ordre du jour. — Des élections municipales.— Rapport de la commission électorale. — Questions diverses.

Comité central des républicains radicaux du IIe arrondissement. — Ce soir jeudi, réunion plénière de tous les membres, café de la Patrie, quai des Célestins, 1.

Ordre du jour : les conseillers sortants rendront compte de leur mandat, présentation de candidats, questions électorales.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du IIIe arrondissement. — Aujourd'hui jeudi, à 8 heures 1/2 du soir, réunion des membres du comité, comptoir Mâconnais, cours Gambetta, 14.

Ordre du jsur. — Présentation et audition des candidats. — Questions diverses.

Comité de concentration républicaine du IIIe arrondiesement (brasserie Corompt). — Les conseillers municipaux étant retenus aujourd'hui au conseil municipal par d'importants travaux de commission, la réunion qui devait avoir lieu ce soir est renvoyée au lundi 25 courant.

Comité républicain de Pierre-Bénite. — Les électeurs républicains de cette localité sont priés d'assister à la réunion publique qui aura lieu aujourd'hui 21 courant, à huit heures du soir, au café de la Mairie.

Ordre du jour : Acceptation du mandat municipal. — Nomination d'une commission électorale. — Propositions diverses. Le Comité.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

AU DAHOMEY

Paris, 20 avril.

Un télégramme, daté du 20 avril, reçu à six heures au sous-secrétariat des colonies, annonce le retour offensif des Dahoméens.

L'armée dahoméenne est divisée en quatre groupes campés le long du lac Denham, entre Godomey, Avansoly et le village indigène de Kotonou.

Le lieutenant gouverneur est à Kotonou avec le commandant des troupes et s'attend à être attaqué, bien qu'il soit difficile de préciser les intentions des Dahoméens, tout étant exclusivement subordonné aux caprices du roi du Dahomey.

Les troupes dahoméennes sont évaluées à 12,000 hommes, dont 4,000 armés de carabines ou de mousquetons Winchester, ils possèdent six canons-revolvers.

Des avis de Grand-Popo font prévoir une attaque sur ce point.

Seize Français habitant Wydah et d'autres points n'ont pas été faits prisonniers, six ont pu rejoindre nos postes.

Conformément aux instructions de M. Ballay on espère encore que dix autres pourront se retirer vers Agoué (?)

M. Ballay, gouverneur de la Guinée française est attendu le 21 à Kotonou.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 20 avril.

On continue, d'après les journaux, à rechercher une solution à la question militaire qui permette de résoudre la crise ministérielle.

Cette après-midi, à cinq heures, MM. di Rudinì, Ricotti, chef d'état-major et président du Sénat, ont eu une conférence. A ce sujet, l' « Italie » affirme que M. di Rudini, dans l'offre qu'il a faite au général Ricotti, du portefeuille de la guerre, aurait fait allusion à la nécessité de réduire les cadres de l'armée. Le général Ricotti aurait répondu qu'il ne pourrait accepter une responsabilité pareille que si on lui donnait un ordre formel à cet égard.

LES BOUILLEURS DE CRU

Paris, 20 avril.

Le ministre des finances a résolu de déférer au Conseil d'Etat la question des bouilleurs de cru en Algérie.

Sur sa demande, le gouverneur général a fait préparer un projet de décret à soumettre à cette haute assemblée et qui semble devoir donner satisfaction aux différents intérêts en présence.

A SAINT-DOMINGUE

Paris, 20 avril.

La Légation Dominicaine déclare de pure fantaisie les bruits d'après lesquels son gouvernement se serait engagé dans des négociations pouvant amener l'abandon à un degré quelconque de sa souveraineté à Saint-Domingue au profit des Etats-Unis.

DOUBLE ASSASSINAT

Nantes, 20 avril.

Un double assassinat a eu lieu la nuit dernière à Sautron, près de Nantes. Mme Martin et sa domestique ont eu le crâne fracassé.

Le crime a été commis à l'aide d'une barre de fer.

Le vol semble être le mobile du crime.

Une des victimes respire encore, mais elle est incapable de prononcer une parole et paraît frappée mortellement.

Le parquet de Nantes est sur les lieux.

Nantes, 20 avril.

Le double assassinat de Sautron cause une vive émotion, la veuve Martin était âgée de 72 ans, sa domestique, Céleste Gidiot, âgée de 43 ans, est morte sans avoir pu prononcer une parole.

Le ou les assassins devaient connaître parfaitement les dispositions de la maison car ils se sont introduits par les greniers.

Deux arrestations ont été opérées, celle d'un nommé Lambert qui a été relâché après la justification de l'emploi de son temps et celle d'un nommé Lecot, 19 ans, garçon jardinier et ancien marin qui lui, a été emprisonné; il n'a pu, en effet, justifier de l'emploi de son temps pendant la nuit du crime pas plus qu'indiquer la provenance de nombreuses et profondes égratignures dont il portait les marques et qui lui ont été probablement faites par les victimes.

EXPLOSION DE GRISOU

Oviedo, 20 avril.

Une explosion de grisou s'est produite dans les mines d'Oviedo.

Un mineur a été tué, d'autres ont été blessés.

LA DYNAMITE EN ESPAGNE

Madrid, 20 avril.

On signale d'Oreuse l'éclatement d'un engin explosif; il n'y a pas eu de victimes.

Quelques arrestations ont été opérées dans la province de Jaen ; des individus restés inconnus ont fait sauter avec de la dynamite le pont du village de Benatae. La gendarmerie recherche les criminels.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — *Les Mousquetaires au couvent.*

Théâtre des Célestins. — 7 heures 1/2. — *Le Voyage de Suzette.*

Casino. — Ce soir, les Onzella's, barristes excentriques ; les sept dogues d'Ulm du professeur Barnum's ; les Mansuy, Molivier, etc,

Scala.— Ce soir, Laurwald, la japonaise Ve-Kita, etc.

Brasserie Fritz Hoffherr. — Tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches, grand concert.

Panorama du siège de Paris. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

Théâtre Guignol (Galerie de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle varié, parodies d'opéras, pièces du répertoire.

Guignol du Caveau (place des Célestins). — Tous les soirs, spectacle varié.

Nous informons nos lecteurs qu'ils trouveront au Magasin de

LA RENOMMÉE

44, place de la République, 44, Lyon

le plus grand **CHOIX DE CHAUSSURES** pour hommes, dames et enfants.

Pour Dames, toutes les plus grandes Nouveautés des meilleures Maisons de Paris, dans tous les prix.

Pour Hommes, tous les genres pour cérémonies, pour la ville, pour excursions et chasse. *Grande solidité.*

Tous les genres pour enfants.

Il sera offert une jolie paire de bottes à tout acheteur de 40 francs.

Le Modèle est exposé.

TAVERNE DU DRAGON

LYON. — Rue Lafont, 16. — LYON

(A côté du Grand-Théâtre)

BIÈRE DE MUNICH très renommée

Plats du jour, déjeuners et soupers. — Comest

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 21 Avril (166)

ABANDONNÉE !

PAR

Charles MÉROUVEL

LE PHARE DE ROVILLE

Sous les ombrages de ces lieux où leur intimité avait pris naissance et s'était développée, l'amertume de la séparation s'adoucissait pour l'ancien officier.

Il lui semblait qu'on effaçât vingt ans de sa vie et qu'il revint aux beaux jours de sa jeunesse.

Peu à peu les misères du passé s'oubliaient.

Les grandes douleurs sont pareilles aux montagnes qui, gigantesques d'abord, lorsqu'on est au pied, s'abaissent promptement à mesure qu'on s'en éloigne, pour finir par disparaître elles-mêmes dans les profondeurs de l'infini.

Ces deux êtres si maltraités par le sort, se rejoignaient presque chaque jour dans leurs promenades. Une fée bienfaisante les conduisait l'un vers l'autre.

Lorsque Germaine à cheval, sans domestiques à sa suite, essayait de se préparer, par une lassitude excessive, un peu de sommeil réparateur, elle voyait apparaître dans les lointains des sentiers perdus qu'elle préférait, le cheval du vicomte qui s'efforçait de la retrouver.

La fatigue qu'elle recherchait avidement était pour elle ce qu'est l'ivresse aux désespérés, la morphine aux névrotiques qui tentent d'endormir leurs souffrances.

Alors tous deux, en évitant la présence des témoins, comme si leur réunion eût été un crime, marchaient au pas, côte à côte, parlant du passé sans aucune allusion aux causes de leur séparation et même à leur amour d'autrefois, se bornant aux souvenirs de leur enfance, au temps où ils étaient presque frère et sœur, heureux de se voir, de s'entretenir et de se consoler l'un l'autre par cette discrète sympathie. Robert, content de la savoir libre, se reprenait à espérer, à attendre tout du temps et de l'apaisement de ce désespoir muet dont il respectait le secret.

Dès qu'il aperçut la victoria dans l'avenue de Beaulieu et bientôt dans la cour du château, il quitta vivement sa chambre située dans le pavillon de gauche où il avait son appartement, tandis que celui de droite était réservé à son père.

Il est inutile d'expliquer que l'intérieur d'une maison où vivaient deux hommes divisés par un dissentiment si profond, manquait de gaîté.

Le père et le fils gardaient l'un vis-à-vis de l'autre une attitude où toutes les convenances étaient ménagées, affectueuse et digne des deux parts, mais l'inflexible chasseur ne pardonnait pas à son héritier la déchéance de sa race et sa faiblesse vis-à-vis d'une femme à laquelle le comte, austère et rigide comme le disait ironiquement Germaine, vouait une haine et un mépris d'autant plus profonds que sa tendresse pour elle avait été plus vive.

Dès que Robert refusait de rompre la singulière union dans laquelle il était engagé, il devenait évident pour le père que c'était la fin de tout et que le nom de Beaulieu était fatalement condamné à disparaître.

La maison ressemblait donc à un tombeau.

Pendant la saison des chasses, le vieux veneur, toujours robuste, courait les bois derrière ses chiens et reportait sur les cerfs, les sangliers et les lièvres des forêts voisines la fureur concentrée en lui, mais les mois d'été étaient durs à passer.

Robert redoutait à chaque instant des explosions de colère qui n'éclataient jamais.

Le comte rongeait son frein et se bornait à se montrer sauvage comme un loup et taciturne comme un oiseau de nuit.

Il se promenait seul dans son parc en tordant d'une main nerveuse sa barbe de fleuve blanche comme une hermine.

Ce jour-là, le fils éprouva un instant de frayeur.

Le choc était imminent.

L'arrivée du général et de sa nièce ne pouvait manquer de provoquer un éclat.

Aussi descendait-il promptement l'escalier pour courir au salon où les deux visiteurs attendaient.

Ils la connaissaient bien cette immense pièce boisée de tous côtés et dont le principal ornement consiste en portraits de famille dont quelques-uns sont d'une haute valeur.

Un lustre en cristal de roche, enveloppé de gaze, pendait à la rosace du plafond et, depuis la scène du Chêne creux, il n'avait pas projeté la lueur de ses bougies sur les meubles en bois doré garnis de tapisseries à la main que des housses ensevelissaient sous leurs toiles à rayures rouges et grises.

Ce salon était complètement abandonné.

Dans cette demeure, devenue le mausolée d'une race, il ne restait rien de vivant que les chenils et les écuries.

— Vous ici ! s'écria le vicomte à l'aspect du général et de sa nièce.

— Oui, dit Germaine ; il le fallait.

Elle ajouta plus bas :

— Préparez-vous à une grande douleur mon ami !

Le vicomte, très pâle toujours, devint livide.

Est-ce que les espérances qui l'avaient ramené à la vie allaient s'évanouir de nouveau ?

Il ne put que balbutier d'une voix éteinte :

— Que se passe-t-il ?

— Des choses affreuses !

— Lesquelles ?

— Vous allez le savoir.

— Et c'est à mon père que vous voulez parler ?

— Je l'ai fait demander, en effet.

— Vous n'ignorez pas son irritation, ses préventions ?

— M. de Beaulieu est un gentilhomme, mon oncle est un vieillard et je suis une femme !

Ces paroles s'échangeaient avec une grande rapidité entre mademoiselle de Roye et l'ancien officier.

Le général de Tréville, qui s'était jeté dans un fauteuil, se leva.

Le comte entrait par la porte du fond.

Il avait peu changé.

C'était toujours la même carrure des épaules, la coloration sanguine du campagnard énergique sur lequel les ans et les fatigues n'ont pas de prise.

Les yeux conservaient de la vivacité, les traits leur rudesse ; la taille était aussi droite. Seuls, la barbe et les cheveux s'étaient transformés.

De gris ils étaient devenus blancs.

Le comte fit de la main un geste qui invitait le général à s'asseoir, s'inclina devant Germaine, sans prononcer une parole, et s'adossa à la cheminée.

Robert fit un mouvement de retraite.

Mademoiselle de Roye le retint.

— Restez, dit-elle. Il faut m'écouter. J'ai une prière à vous adresser.

Le général se renfonça dans sa bergère.

Les deux anciens camarades n'avaient pas fait un pas l'un vers l'autre.

— Monsieur de Beaulieu, commença Germaine en s'adressant au père d'une voix brève, vous me haïssez et je le comprends. Tant de malheurs nous ont accablés les uns et les autres que les caractères s'en aigrissent. C'est à moi que vous les attribuez et je ne saurais m'en plaindre. Les apparences me condamnent.

Le vieux gentilhomme ne l'interrompit pas.

Il ne l'encouragea pas davantage.

Même il fut facile de saisir un symptôme d'impatience sur son front au milieu duquel un pli vertical se creusa.

Germaine continua sans s'émouvoir.

— Je vous regardais presque comme un père... autrefois... il y a bien longtemps. Je comptais sur votre amitié, sur votre estime. Tout a disparu en même temps.

Et cependant je n'ai eu qu'un tort envers vous, un seul.

— Lequel ?

— Celui de ne pas vous faire, il y a dix-huit ans, la confession que je viens vous prier d'entendre.

Le comte ne laissa tomber de ses lèvres que ce mot glacial et dédaigneux :

— J'écoute.

Et presque aussitôt il ajouta avec tous les symptômes de l'incrédulité et de l'ennui :

— D'ailleurs, à quoi bon ces tardives explications ?

Le général de Tréville eut un retour de sa vivacité d'autrefois, du temps où il commandait son régiment de cavalerie, et lança à son ancien ami cette apostrophe, d'une voix aigre :

— Mademoiselle de Roye te fait l'honneur de te parler. Attends avant de répondre. Tu regretteras ce que tu dis et ce que tu as fait.

Il retomba dans son immobilité.

— A quoi bon ? répéta Germaine. Quand ce ne serait, monsieur, que pour vous faire comprendre l'injustice de vos jugements et la cruauté de vos mépris.

Elle prononça ces paroles avec tant de calme que le comte en fut frappé.

Il ne répliqua rien et attendit.

GRANDE CHAPELLERIE DES 3 PRIX

2,55 - 3,55 - 7,55

ASSORTIMENT COMPLET

CHEMISES, FAUX-COLS MANCHETTES POUR HOMMES BRETELLES PARURES ET BOUTONS DE MANCHETTES

CRAVATES, FOULARDS ÉPINGLES POUR CRAVATES CANNES, PARAPLUIES ET OMBRELLES

SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE — BON MARCHÉ

MAISON ARNAUD

LYON — Rue Terme, 21 — LYON

Phtisie, Bronchite, Maladie des Os, Croissance, Dentition Grossesse, Allaitement, Convalescence

SOLUTION BRUNO

au bi-phosphate de chaux pur cristallisé, le plus fidèle, le plus actif des reconstituants

Toutes pharmacies. Prix : 2 fr. 50 le litre

RETRAITE DE 400 FRANCS

Assurée par la **Garantie Foncière,** en versant **2 fr.** par mois pendant 15 ans. Actif foncier 4 millions

M. GEN, agent général à Lyon, 40, cours de la Liberté.

VENTE — LOCATION — RÉPARATION

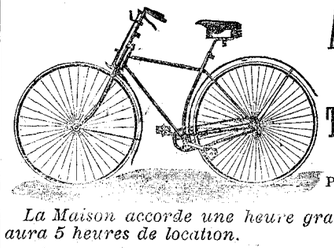

A. FROMANTEAU

Boulevard du Nord, 67

Tricycles, Bicyclettes

Caoutchouc creux

Premières marques françaises et étrangères

La Maison accorde une heure gratuite à tout client qui aura 5 heures de location.

SOCIÉTÉ DES CONCOURS HIPPIQUES

du Rhône et du Sud-Est

A LYON DU 19 AU 24 AVRIL 1892

25,000 FRANCS DE PRIX

PLAQUES, MÉDAILLES, OBJETS D'ART

PRIX D'HONNEUR offert par M. le Président de la République

Pour tous renseignements, demandes de programmes, engagements, etc.

S'adresser au siège de la Société :

Cours du Midi (Grand Hôtel de l'Univers)

ON OFFRE

Aux personnes atteintes de la maladie de la pierre et de la gravelle, un moyen sûr et prompt de se guérir radicalement sans opération ni régime.

Écrire à M. BARBIER

Boulevard des Brotteaux, 20, LYON

A VENDRE

Joli panier, avec capote et grand siège, pouvant contenir six personnes ; deux paires de harnais. S'adresser au concierge, 44, place de la République.

13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol)

P. LAVOIPIERRE

Succ. d'Alexandre MILLET

PAPIERS PEINTS

Maison fondée en 1806

ARTICLES RICHES & BON MARCHÉ

Envoi franco d'Échantillons.

SULFATE DE CUIVRE PUR

Dépôt de Fabriques

A LA DROGUERIE CENTRALE DU RHONE

Expéditions par sacs de 50 et 100 kil. et barils de 250 kil.

Adresser demandes à F. VIBERT, à LYON

LE MEILLEUR THÉ

EST LE

THÉ DES MANDARINS

DÉPOTS A LYON

VERZIER, pl. Carnot, 10.
GRANGE, rue Servient, 4.
VARLOT, rue Romarin, 3.
SALLOT, rue Molière, 16.
DEVAUX, rue Gentil, 12.
ROUSSET, rue Archers, 4.
ALLEX, c. de la Liberté, 68.
COLOMB, c. Morand, 22.
ESPARVIER, 41, r. St-Jean
G. MILLE, r. d'Algérie, 22.
VERSET, q. de Bondy, 17.
JULLIAND, rue du Marché-de-Vaise, 4.
PRIMPIED, pl. Cr.-R., 6.
BOYREL, pl. St-Vincent, 4.
DUSSERT, c. Lafayette, 14.
Veuve MUNET, place de la Boucle, 1.
Veuve REBOUILLOUD, c. Vitton, 72.

A Villeurbanne : PAYAN, place des Maisons-Neuves, 20.
A La Demi-Lune : CHEVALIER, 3, route du Pont d'Alaï.
A Oullins : JULLIARD, 26, Grande rue d'Oullins.
A Monplaisir : A. ROUX (Epicerie Parisienne), route de Grenoble, 65.
A St-Etienne : ESSERTEL, 11, pl. Fourneyron ; FOUGEROUSSE, r. Gambetta, 33.
A Grenoble : Epicerie PETIT, 8-10-12, rue du Lycée ; GENTY (Epicerie Parisienne), rue des Clercs et rue Barnave.
A Mâcon : LABRUYÈRE, rue Philibert-Laguiche.
A Bourg : Lucien GARÇON, 11 et 13, Faubourg Saint-Nicolas.
A Trévoux : MAZUIR, rue du Port.
A Chalon-sur-Saône : VERNIAUD (Epicerie Centrale), pl. de l'Hôtel-de-Ville.

VENTE EN GROS

PETITS DOCKS DU COMMERCE

LYON, 12, Rue Confort, 12, LYON

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Affichage et Distribution

ADRESSES DES ÉLECTEURS

SUR ENVELOPPES ET SUR BANDES

Distributeurs spéciaux pour Bulletins de Vote

AGENCE Vor FOURNIER

(AGENCE LYONNAISE DE PUBLICITÉ)

LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

VERDUN-JACQUET

CHEMISIER

6, rue Saint-Pierre, à Lyon

Grand choix de chemises, faux-cols, manchettes, cravates, gants, flanelles, caleçons, chaussettes été.

Seul dépôt à Lyon du crêpe élastique de santé en laine et en soie, ces tissus sont très agréables au porté et remplacent avec avantage toutes espèces de flanelles.

Maison de Convalescence

Mme Barthélemy, à Monplaisir, place de l'Eglise. — Soins aux personnes âgées ou malades. — Prend des pensionnaires en viager.

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

Impression d'affiches

Circulaires, Prospectus

S'adress. agence Fournier rue Confort, 14.

Si vous avez un repas, Adressez-vous directement au *Dépôt général du poisson du lac Léman,* 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

GRAND THÉATRE DE LYON

Trois fois par semaine

TANNHAUSER

Grand opéra en 3 actes et 5 tableaux

MUSIQUE DE RICHARD WAGNER

1er acte

Le Vénusberg

2e acte

LE CONCOURS DES MAITRES CHANTEURS

3e acte

La Vallée du Wartburg. — Les Pèlerins

Décors Nouveaux peints par M. LE GOFF

Au premier tableau :

GRAND DIVERTISSEMENT DU VÉNUSBERG

BOURSE DE LYON

Du 20 Avril 1892

FONDS D'ÉTAT

3 % Français..	96 80	Crédit Lyonnais..	762 50
Au porteur....	... ..	Mobilier Espagnol	.. .
Amortissable...	.. ..	B. Pays hongrois.	.. ..
4 1/2 1883.....	... ..	Banq. Esc. Paris.	... ..
Italien 5 0/0....	89 30	Banque ottomane.	554 37
Espagne 4 0/0 ex.	58 65	Banque P.-Autric.	437 50
Hongrie 4 0/0...	93 27	Société lyonnaise.	610
Autriche 4 0/0 75	.. .	Paris-Lyon-Médit.	... ..
Russe 5 0/0 62..	.. ..	Andalous.....	... ..
— 4 0/0 67..	.. ..	Chemins Autrich..	... ..
— 5 0/0 79..	67 42	Cacérès-Portugal..	... ..
— 4 0/0 80..	93 75	Lombard-Vénitien.	213 75
— 4 0/0 90..	92 90	Méridionaux.....	606 25
D. C. Ottom. s. D.	19 70	Nord de l'Espagne	150 ..
Dette égypt. un..	493 75	Portugais.....	... ..
— Obligat. priv.	.. ..	Saragosse.....	161 25
Portugais 3 0/0..	26 65	Canal de Suez...	2783 75
— 4 1/2 0/0 1889	. . ..	Parts fondat ..	... ..
Crédit foncier....	... ..	Canal interoc....	... .
Crédit mobilier...	... ..	Société f. lyonn..	322 50

OBLIGATIONS

Ville de Lyon....	100 25	Lyon-Fourvière...	. . ..
V. de Paris 1860	540 50	Ouest-Lyonnais..	... ..
— 1865	... .	S. fonc. lyonn...	383 .
— 1869	420 ..	Andalous 3 0/0..	.. ..
— 1871	409 50	Autriche-Hongr. 1s	418 ..
— 1875	529 ..	Beira-Alta 3 0/0..	... ..
— 1876	... .	Cacérès-Portug...	125 ..
— 1886	... ..	Lombard ancien..	304 25
V. de Marseille 77.	... ..	— nouv. ..	300 25
Fonc. 1877 3 0/0	390	Nord-d'Espagne. 5	227 50
Com. 1879 3 0/0	... ..	Portugais 3 0/0..	131 ..
Fonc. 1879 3 0/0	485 .	— 4 0/0..	160 .
Com. 1880 3 0/0	473 ..	Gaz de Lyon.....	1042 50
Fonc. 1883 3 0/0	423 25	Forges de l'Horme	... ..
— 1885 3 0/0	470 ..	Creusot.....	1690 ..
Brésiliens 4 0/0..	... ..	Mines de la Loire.	... ..
Dombes S.-Est...	447 ..	Montrambert.....	925 ..
— nouv....	447 .	Saint-Etienne....	260 ..
Paris-Lyon-Méd..	453 50	Croix-Rousse....	. . ..
— 1866..	447 ..	O.-Tramways Lyon	320 ..

En vente chez les principaux libraires et à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, l'**Annuaire général du Commerce de Lyon et du département du Rhône** *(Indicateur FOURNIER),* le plus important des annuaires de province ; plus de 2,500 pages, plus de 100,000 adresses.

Prix : 12 francs.

BOURSE DE PARIS

Du 20 Avril 1892

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

3%	COURS DE CLOTURE		HAUSSE	BAISSE
COMPTANT	HIER	AUJOURD.		
3 0/0..	96 75	96 80	.. 05	.. ..
3 0/0 nouveau..	96 75	96 75	... ..	. ..
3 0/0 amort. ex..	97 75	97 60	.. .	.. 15
4 1/2 1883....	105 70	105 60	.. ..	10

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

CLOTURE D'HIER	VALEURS	PREMIER COURS d'aujourd'hui	DERNIER COURS d'aujourd'h.
96 77	3 0/0 Français....	96 80	96 85
96 80	3 0/0 nouveau....	96 80	96 85
105 72	4 1/2 Fr. (1883)..	105 70	105 65
88 80	5 0/0 Italien	89 27	89 22
58 60	4 0/0 Espagn. ext.	58 50	58 52
.. ..	Hongrois 4 0/0...	.. ..	.. ..
26 55	Portugais	26 60	26 30
.. ..	Russe Orient....	67 50	67 25
.. ..	Dette Egypt. unif..	492 ..	.... ..
.... ..	Banque de France.	4145 ..	4140 ..
1185 .	Crédit Foncier....	1185 ..	1186 ..
165 ..	Banq. d'esc. Paris.	162 .	163 .
760 ..	Crédit Lyonnais...	762 ..	765 ..
558 ..	Banque Ottomane.	... ..	.. ..
.. ..	Banque Anurich...	437 ..	... ..
.. .	Mobilier Espagnol .	85 .	. . .
17 ..	Panama.....	... ..	.. .
1465 ..	Paris-Lyon-Méd...	1475 ..	.... ..
.. ..	Autrichiens.....	613 ..	... ..
. . ..	Lombards.....	213 ..	212 ..
161 .	Saragosse.....	162 ..	162 ..
148 ..	Nord Espagne.....	148 ..	150 ..
603 ..	Méridionaux	608 ..	605 ..
2781 ..	Suez.....	2787 ..	2790 ..
97 1/4	Consolidé.....	96 7/16	96 7 16

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Du 20 Avril 1892

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Trifail.....	338 75	N.-E. Hongrois...	.
Alpines.....	137 50	Furstemberg....	. . .
Tharsis.....	128 75	Pottendorf.....	... ..
Lanteira.....	.. ..	Lots Turcs.....	71 25
Ruta-Bankowa..	... ..	—	.. .
Champ-d'Or	.. ..	Charkow	... ..
—	..	Sélo	... ..

APRÈS BOURSE

Du 20 Avril

3 0/0 français ..	96 85	Douanes.....	453 12
— d/25.....	.. ..	Rio Tinto.....	419 37
— d/50.....	.. ..	Tharsis.....	127 50
Italien	89 22	Alpines.....	138 75
Extérieure.....	58 56	De Beers	346 25
Hongrois.....	93 31	Tabacs	347 50
Russe 1891.....	75 81	Panama	.
— consolidé .	92 62	Chèques Lond	25 14 ·/.
Orient.....	67 31	— à vue ...	25 155
Portugais.....	26 37	— s/Ber....	121 93
Turc	19 67	— Pétersb.	254 50
Egypte unifiée..	492 50	— Vienne..	208 ..
— privilég.	462 50	— Amst....	206 ..
Banque Ottom..	553 75	3 0/0 franç. n..	96 80

COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS

Paris, 20 Avril (2 h. soir)

HUILES DE COLZA

Courant	53 25
Mai	53 50
4 de mai.....	54 50
4 derniers	56 15

Tendance soutenue.

HUILES DE LIN

Courant	45 75
Mai	45 ..
4 de mai	47 25
4 derniers	47 25

Tendance

SPIRITUEUX 90e l'h.

Courant	44 50
Mai	44 50
4 de mai	44 50
4 derniers	40 50

Tendance ferme.

SUCRES Blancs n° 3

Courant	36 75
Mai	37 .
4 de mai	37 25
4 d'octobre	35 25

Tendance baisse

SUCRES Roux 88°

Dispon. de 36 50 à 36 75

Tendance baisse.

SUCRES Raffinés

Dispo. de 101 . à 102 .

FARINES 12 marques

Courant	51 ..
Mai	51 75
4 de mai	52 50
4 derniers	53 80

Tendance baisse.

BLÉS (100 kil.)

Courant	23 80
Mai	24 10
4 de mai.....	24 40
4 derniers	24 75

Tendance baisse.

AVOINES (100 kil.)

Courant	13 80
Mai	14 25
4 de mai	14 60
4 derniers	15 60

Tendance indécise.

Marque Corbeil. 56 ..

CONDITION DES SOIES DE LYON

Du 20 Avril 1892

Nombre	SORTIES	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	Poids
32	Organs.	13	»	2	2	»	1	»	3	10	1		2688
56	Trames.	4	»	»	3	1	1	»	10	9	26	2	3976
118	Grèges.	12	»	3	28	4	16	»	16	10	20	9	8850
8	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	Bobines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	Laine ..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
216		29	»	5	33	5	18	»	26	22	56	12	15514

BALLOTS PESÉS

3 Organs .	»	»	»	»	»	»	1	»	1	1		177
4 Trames.	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»		288
138 Grèges .	1	»	»	»	»	»	42	26	47	22		6900
» Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»
145	1	»	»	»	»	»	45	26	50	23		7365

Ballots conditionnés depuis le 1er du mois. 2518
Ballots pesés depuis le 1er du mois..... 1401

MARCHÉ DE LA CHAPELLE

Du 20 Avril 1892

Marché ordinaire, prix fermes, 145 voitures.

Paille blé, 1re qualité, 37 fr. ; 2e qualité, 35 fr. ; 3e qualité, 32 fr. ; Paille de seigle, 43, 41 et 36 ; Paille d'avoine, 26, 24, 20; Foin, 54, 51, 48; la Luzerne, 55, 52, 48; Luzerne nouvelle, »», »», »».

Le tout rendu dans Paris au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droits d'entrée compris par 100 bottes de 5 kil., savoir :

6 fr. pour foins et fourrages secs, 2 fr. 40 pour paille.

Fourrages en gare :

On cote sur wagon, par 520 kilogs : foin, 1re qual., 39 à 44 fr.; 2e qual., 34 à 38 ; luzerne, 34 à 44 ; paille de blé, 23 à 27 ; paille de seigle pour l'industrie, 32 à 36; paille de seigle ordinaire, 21 à 26; paille d'avoine, 13 à 19.

Pour les marchandises en gare, les frais de déchargement, d'octroi et de camionnage, sont à la charge de l'acheteur.

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Jean Bransac, employé, 52 ans, place du Perron, 3, f. 4 h. — Henri Drogue, imprimeur sur étoffes, 69 ans, rue Pierre-Dumont, 2, f. 10 h.

Deuxième arrondissement. — Jeanne Demula, 11 rns, Charité, f. 11 h. — Jacques Izard, employé, 49 ans, Morgue, f. 6 h. m. — Aleina Cresto, 8 ans, Charité, f. 7 h. — Pierre Colley, employé, 64 ans, quoi de la Charité, 26, f. 9 h. — Pierre May, tisseur, 67 ans, Hôtel-Dieu, f. midi.

Troisième arrondissement. — Epouse Durand, née Mirabel, sans profession, 50 ans, rue Corne-de-Cerf, 9, f. 5 h. — Charles Peyrard, 2 mois, rue des Trois-Pierres, 59, f. 9 h. — Joséphine Souffre, 18 jours, rue Sébastien-Gryphe, 148, f. 8 h. — André Januel, sans profession, 50 ans. — route de Vienne, 206, f. 11 h.

Quatrième arrondissement. — Marie Magnin, tisseur, 27 ans, rue d'Austerlitz, 10, f. 1 h. — Epouse Rivière, née Bouchet, sans profession, 26 ans, cours d'Herbouville, 12, f. 3 h. — Clotilde Helder, 7 ans, rue Lebrun, 2, f. 5 h.

Cinquième arrondissement. — Jean Guichard, rentier, 48 ans, rue Francheville, 96, f. 8 h. — Françoise Guillebeau, rentière, 74 ans, place de Fourvière, 4, f. 10 h.

Sixième arrondissement. — Veuve Vichard, née Pégon, rentière, 69 ans, rue Masséna, 53, f. 5 h.

IMPRIMERIE A. WALTENER ET Cie

Rue Belle-Cordière, 14, Lyon

CARTES DE VISITE

A LA MINUTE

LIVRÉES EN BOITE A FILETS OR

Le cent, 1 ligne 1 50 | Le cent, 4 lignes 2 25
» 2 » 1 75 | » 5 » 2 50
» 3 » 2 » | Par la poste : 30 cent. en sus

Cartes de visite GRAVÉES, depuis 3 fr. le cent

Avis important. — Il ne sera pas donné suite aux commandes non accompagnées de leur montant.

VERMOREL

A VILLEFRANCHE (Rhône)

350 1ers prix et médailles. — Décoration du Mérite agricole

Pulvérisateur « ÉCLAIR »

Contre le MILDIOU

Et la Maladie des Pommes de Terre

L'ÉCLAIR, n° 1, 40 fr.

L'ÉCLAIR, n° 2, 30 fr.

LA TORPILLE

de 1892

NOUVELLE SOUFREUSE

DEMANDER LES TARIFS

Dépôt à Lyon chez MM. RIVOIRE père et fils, 16, rue d'Algérie.

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'Echo de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

Le Rédacteur-Gérant :

G. VITROU.

Imp. WALTENER ET Cie, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon